



DANS CETTE ÉDITION :

- Des métiers en demande et peu connus
- La manutention de charge sécuritaire
- Le BSDQ : bien connu, mais bien compris?
- Hausse des coûts des matériaux et contrats
- Comment éviter les chutes
- Assurez vos travaux en cours



LASER

Édition 2021-2022

La revue de l'Association provinciale des
entrepreneurs en systèmes intérieurs du Québec

- 3. L'APESIQ**
LASER fait peau neuve!
Mission de l'APESIQ
- 5. Mot du président**
- 6. Mot du directeur général**
- 10. Gouvernance de l'APESIQ**
Les conseils exécutif et d'administration
Les comités de travail
- 13. Statistiques**
Quelques statistiques de l'industrie
de la construction
- 15. ACQ**
Des métiers en demande...
mais peu connus
- 18. ASP Construction**
La manutention de charge,
bien plus qu'une simple action
- 22. BSDQ**
Le BSDQ : bien connu par l'industrie,
mais est-il bien compris?
- 26. CNESST**
Échelles et escabeaux :
comment éviter les chutes.
- 29. Ekitas Avocats & Fiscalistes**
Hausse des prix des matériaux :
vos recours et portes de sortie
- 34. Jolicoeur Savard Assurance**
Assurer ses travaux en cours d'exécution?
Absolument!
- 36. Nouveaux produits**
- 48. Bottin des membres**
- 57. Index des annonceurs**



Photo principale de la couverture :
cortoisie de Armstrong World Industries

LASER fait peau neuve!

- Une nouvelle signature!
- Une nouvelle mise en page mettant en relief les articles de fond et les annonceurs!
- Des annonces cliquables menant aux sites web des annonceurs!
- Des nouvelles annonces créées par nos annonceurs!
- Une revue publiée sur le site de l'APESIQ et téléchargeable pour consultation traditionnelle!

Au nom des membres du comité « Revue LASER 2021-2022 », je profite de l'occasion pour remercier tous les annonceurs et contributeurs d'articles de fond qui ont généreusement accepté d'en enrichir le contenu.

Bonne lecture!

Claude Pilon

Directeur général - APESIQ



Mission de l'APESIQ

L'APESIQ voit à promouvoir et défendre les intérêts de l'industrie des systèmes intérieurs du Québec et des membres de l'Association. Son mandat est également de maintenir et poursuivre le développement de l'industrie des systèmes intérieurs comme étant une spécialité majeure de l'industrie de la construction au Québec.

Notre mission :

- Promouvoir et développer des pratiques de saine compétition entre nos membres.
- Promouvoir l'échange d'idées et de solutions.
- Favoriser un climat de succès et de développement d'affaires.
- Informer nos membres sur les développements propres aux industries de la construction et des systèmes intérieurs.
- Étudier les projets de lois et règlements qui pourraient avoir des répercussions sur notre industrie et faire les recommandations qui s'imposent auprès des autorités concernées.
- Représenter les membres sur les comités des différents organismes touchant le domaine de la construction et pouvant affecter l'avenir de l'industrie des systèmes intérieurs.
- Organiser des activités de réseautage et d'échange d'information entre les membres et les partenaires de l'industrie.
- Faire reconnaître l'APESIQ et la compétence de ses membres à tous les intervenants du milieu de la construction (professionnels, gouvernementaux, etc.).

www.apesiq.org



ENCLENCHEZ LES RETOMBÉES

Il y a désormais une manière plus rapide, facile et efficace de construire des retombées. Le nouveau système de suspension pour gypse SimpleSoffit^{MC} est une solution préfabriquée qui vous fera économiser temps et main-d'œuvre dès sa sortie de la boîte. Les tés principaux sont entaillés en usine aux dimensions de votre projet et forment des angles parfaits en un simple enclenchement. Oubliez le gabarit et éliminez le temps de fabrication sur place, ce qui vous fait économiser du temps et de la main-d'œuvre sur chaque projet.



Découvrez-en plus sur l'efficacité des solutions de suspension pour gypse préfabriquées au armstrongplafonds.ca/simplesoffit

Armstrong^{MD}
SOLUTIONS PLAFOND ET MUR

Une année bien remplie!



Bonjour à tous,

J'espère que l'année 2021 a été somme toute positive pour vous et vos entreprises.

Pour une deuxième année consécutive, notre quotidien a été chamboulé par la pandémie. C'est lors d'épreuve du genre que l'on voit nos capacités d'adaptation. Nous avons observé, avec le déploiement de la vaccination, qu'il est possible d'accomplir de grandes choses lorsque la majorité de la population pousse dans la même direction. Il est maintenant prouvé qu'il est possible de modifier les processus gouvernementaux rapidement lorsque la situation l'exige.

Nous avons également pu constater l'importance de la construction dans notre économie. Plusieurs secteurs ont dû réduire ou même fermer leurs activités, mais la construction, quant à elle, a encore une fois démontré qu'elle en était le moteur. Nous sommes privilégiés d'être des facteurs importants de celle-ci.

Une main-d'œuvre rare

Les années pandémiques ont aussi fait ressortir d'importantes lacunes dans notre économie et dans notre industrie. La pénurie de main-d'œuvre qui affecte tous les domaines est particulièrement inquiétante et notre secteur d'activité n'y échappe pas. Il est primordial que les gouvernements et les entreprises trouvent des solutions afin d'y pallier.

Si on se réfère à notre secteur et plus particulièrement à celui des systèmes intérieurs, nous nous devons d'être nos principaux ambassadeurs. Lorsque nous rencontrons des jeunes, n'hésitons pas à promouvoir notre merveilleux métier. Que ce soit des jeunes de notre famille proche ou éloignée, les ami(e)s de nos enfants ou même des jeunes rencontrés dans la rue, soyez prêts à les passer en entrevue. Ayez le réflexe de considérer chaque rencontre comme un candidat potentiel.

Investir dans les nouvelles technologies

Pensez à investir davantage dans les nouvelles technologies qui ont le potentiel de bonifier votre produc-

tivité et votre efficacité organisationnelle. Que ce soit un ERP, des logiciels améliorés d'estimation et de suivi de projets ou d'applications mobiles pouvant accélérer la prise de données au chantier et en faciliter leur traitement. Soyons des innovateurs en créant et en utilisant des outils et de l'équipement qui améliorent la productivité de nos tâches, la qualité de nos travaux et la sécurité de nos travailleurs.

Aller de l'avant

L'APESIQ continue et continuera à défendre vos intérêts et à travailler sur les principaux dossiers entrepris. L'élaboration du Manuel technique avance à grands pas et les différents comités continuent de faire progresser notre métier.

Un énorme merci à tous nos membres pour leur confiance, à tous les participants de nos différents comités, à notre conseil d'administration et à notre DG qui a su maintenir le bateau à flot durant ces années pandémiques. ■

Yourik Piché
Président

Association provinciale des entrepreneurs
en systèmes intérieurs du Québec

Ça va mieux...

Oui, ça va mieux.



Après plusieurs mois de grisaille dans la tête et malgré l'automne qui est bien installé, des assouplissements aux normes sanitaires nous permettent, depuis quelques temps, de percevoir une lumière qui redonne goût à la vie... En fait, qui redonne goût à une certaine vie, soit celle à laquelle nous étions habitués avant mars 2020.

Vous vous souvenez certainement de cette vie à bouche et nez au grand vent, à distribuer sans compter poignées de main et accolades, à assister à des réunions au bureau ou ailleurs, à festoyer dans des endroits publics ou à la maison et ce, sans limite de participants, à acheter des billets pour voir des spectacles ou d'autres manifestations culturelles et à voyager librement. Je pourrais continuer ainsi pendant des lignes et des lignes, mais je sais pertinemment que votre mémoire ne vous fait pas défaut...

Oublions le « bon vieux temps »

Évidemment, il revient à chacun de se positionner à l'intérieur de ce grand dérangement planétaire, pour être en mesure d'en évaluer les tenants et aboutissants. Pour certains, les différentes étapes du déconfinement constituent autant d'occasions de renouer avec leurs raisons d'aimer la vie et tout ceci est synonyme de grand bonheur.

Pour d'autres, cette transition vers une liberté peu à peu retrouvée s'actualise de façon moins harmonieuse, puisqu'une forme insidieuse de confort dans l'isolement a pris racine et soulève son lot de questionnements.

Quelle que soit notre perception de l'évolution de la situation pandémique reliée à la COVID-19, il demeure certain qu'un climat d'incertitude perdure et à l'heure actuelle, nul ne peut affirmer que ce fléau est derrière nous. Par ailleurs, les scientifiques nous exhortent à la plus grande prudence, et il n'est pas exclu que ce virus et ses variants habitent notre environnement à long terme...

En bref, ça va mieux et c'est fort encourageant, mais on n'est pas sorti de l'auberge. Il faut donc rester vigilant...

Les impacts de la pandémie sur l'APESIQ

Parlons maintenant de notre association patronale (l'APESIQ), qui à l'instar de toutes les organisations sises sur la planète Terre, a été impactée par la présence du coronavirus.

En effet, depuis mars 2020, la grande majorité des activités organisées par l'APESIQ ont été annulées, privant ainsi l'association de revenus qui contribuent à sa pérennité. En contrepartie, une réduction significative des dépenses, pour des raisons évidentes, est venue compenser dans une certaine mesure. De plus, les membres ont perdu plusieurs belles occasions de se réunir et de pouvoir bénéficier des retombées positives du réseautage.

Ce contexte, forçant une réorganisation du travail généralisée, n'a certainement pas favorisé l'évolution des grands dossiers de l'industrie, mais à force de réunions Zoom et d'ajustements dans les façons de faire, les choses se sont replacées et des progrès ont été enregistrés.

Dans la dernière année, un comité constitué d'entrepreneurs spécialisés en systèmes intérieurs a d'ailleurs travaillé sur une proposition de mise à jour du Guide prescrivant l'étendue des travaux de la spécialité « Systèmes intérieurs », qui est un document annexé au Code de soumission du Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ). ➤

[suite]

L'implantation de ce Guide, dont la dernière modification remonte au 3 décembre 2018, a contribué à considérablement réduire les ambiguïtés dans l'interprétation des documents d'appel d'offres.

Concernant le BSDQ, l'APESIQ, de concert avec d'autres membres de la Fédération Québécoise des Associations d'Entrepreneurs Spécialisés en Construction (FQAESC), a persévéré dans sa volonté de poursuivre les travaux entamés par le Groupe de travail interministériel, l'objectif étant de se pencher sur les 8 recommandations visant à accompagner et soutenir la mise en œuvre des améliorations souhaitées au niveau du BSDQ.

Publication d'un guide de référence utile

Un autre comité qui n'a jamais abandonné pendant ces temps difficiles, est celui responsable de l'élaboration du Manuel technique de l'APESIQ, qui est un outil de référence pour la conception et l'installation des systèmes intérieurs et qui s'adresse principalement aux professionnels (architectes / ingénieurs), ainsi qu'aux entrepreneurs spécialisés. Ce document vient définir les champs de compétence de la spécialité et les bonnes pratiques (règles de l'art), en ligne avec les codes et normes en vigueur.

Le Manuel se veut également un support à l'établissement d'un programme de conformité et de formation continue, ayant comme objectif de renforcer la confiance des professionnels et autres intervenants de l'industrie de la construction, face à la qualité des ouvrages livrés par des membres de l'APESIQ. Le Manuel technique devrait être disponible dans le courant de l'année 2022.

Depuis quelques mois et suivant l'invitation de l'Association de la Construction du Québec (ACQ), notre association collabore à un projet de présentation au comité de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC). Le but de cette démarche est de proposer une distance standard pour l'installation des garde-corps en retrait de la bordure du vide, pour ainsi éviter d'avoir à les déplacer et possiblement hypothéquer leur intégrité. L'enjeu principal de ce processus est évidemment de maintenir une protection collective pour l'ensemble des travailleurs.

Une tempête parfaite

Dans un autre registre, l'année 2021 nous a permis d'être témoins de ce qu'il est convenu d'appeler une tempête parfaite... Tous les intervenants de l'industrie des systèmes intérieurs et de la construction en général ont été confrontés à une combinaison de facteurs, rendant leur quotidien particulièrement difficile à gérer.

Le tout avait pourtant débuté par une bonne nouvelle; une multitude de projets et en conséquence, beaucoup, beaucoup de travaux à réaliser. Cependant, des phénomènes connus ont rapidement pris le plancher, soudainement exacerbés par la situation pandémique. Je fais bien sûr référence à la pénurie de main-d'œuvre, aux difficultés d'approvisionnements de matières premières et de matériaux de construction, à la hausse spectaculaire des coûts de ces produits, à la complexité d'organiser des livraisons et à l'explosion des tarifs...etc.

Toute la pression générée par ces irritants a provoqué son lot d'insatisfactions, de retards sur les échéanciers déjà trop serrés et de mésententes menant souvent à des disputes contractuelles.

À travers tout ceci, l'APESIQ a tenté d'apporter un certain support à ses membres, en publiant quelques documents pertinents, en collaboration avec son partenaire Ekitas Avocats & Fiscalistes.

Maintenant, à quoi s'attendre pour 2022?

Certainement à des répercussions importantes et ce à plusieurs niveaux, considérant tout ce qui a été vécu depuis le début de l'année 2020...

Les entrepreneurs, tous secteurs d'activité confondus (certains, beaucoup plus que d'autres...), auront à faire face à des défis considérables, à commencer par assurer leur pérennité. Le recrutement et la rétention de personnel seront encore et pour longtemps, au cœur de leurs préoccupations.

Une plus grande flexibilité sera désormais requise face aux employés et pour assurer le maintien de la nécessaire productivité, une attention particulière sera portée sur la gestion du temps et des priorités. L'adaptation aux nouveaux paradigmes sera également un enjeu et certains modèles d'affaires devront être revus. ➤

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

[suite]

Le télétravail a fait ses preuves et il est là pour demeurer; sa popularité et les bénéfices qui s'y rattachent, principalement en termes de qualité de vie, vont amener des changements organisationnels au sein de nombreuses entreprises.

Pour ce qui est de l'industrie de la construction, la frénésie est sans doute installée pour encore un bon moment. Les tables à dessin sont pleines et de nombreux projets sont en attente d'exécution. Les mêmes défis seront à l'ordre du jour pour les professionnels, manufacturiers, fournisseurs, entrepreneurs et travailleurs. Plus que jamais, dans cette course contre la montre qui est présente sur plusieurs chantiers au Québec, la livraison d'ouvrages de qualité doit être priorisée. Les entreprises qui mettent la barre haute et qui se démarquent par leur expertise seront toujours recherchées et valorisées.

L'APESIQ se fait un devoir de véhiculer des valeurs reliées au professionnalisme, au sein de l'industrie des systèmes intérieurs...

En terminant, je voudrais remercier tous les membres du Conseil d'administration et de nos divers comités, pour leur généreuse contribution et leur implication bénévole tout au long de l'année, afin d'assurer le rayonnement et le bon fonctionnement de l'APESIQ. ■



Claude Pilon
Directeur général

Association provinciale des entrepreneurs
en systèmes intérieurs du Québec

Heuuh... Mon assurance actuelle couvre-t-elle les exigences du devis ?

C'est facile de faire le bon choix... avec les **bons conseils** !



Jolicoeur Savard
ASSURANCE INC.

Dominic Lalonde | Directeur principal de comptes
Courtier en assurance de dommages
Solutions aux entreprises

T.: **1 888 478-1460** poste 214 C.: **438 869-8770**

dlalonde@jsassurance.ca



MAXIMISEZ VOTRE PRODUCTIVITÉ

**T4
MAG**

Températures de
fonctionnement :
-15°C à 48°C

Mécanisme de
refroidissement

Capacité de
la cartouche :
45 clous

Arrêt automatique
de la batterie

Deux (2)
batteries incluses
Capacité de
la batterie
de 3 500 tirs

Jauges de
carburant et
de batterie

Ajusteur de
profondeur réglable

Conception effilée

COLOMBAGE MÉTALLIQUE

14 gauge | 16 gauge | 18 gauge
20 gauge | 22 gauge | 25 gauge



ITW Construction Products Canada
120 Travail Road, Markham, ON L3S 3J1

SUIVEZ-NOUS @itwconstructionca
www.ramset.ca



**L'Association provinciale des entrepreneurs
en systèmes intérieurs du Québec**

3221, Autoroute 440 O., bur. 227, Laval (Qc) H7P 5P2
450-978-2666 • info@apesiq.org • www.apesiq.org

Conseil exécutif

Le Conseil exécutif est constitué de cinq administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'administration. Le Conseil gère les affaires courantes de l'association et suit de près les dossiers prioritaires.

Président	Yourik Piché, Groupe Piché Construction (2005) inc.
Vice-président – Est du Québec	Frédéric Dupont, Constructions Duroy
Vice-président – Ouest du Québec	Benito Jr Mariano, Construction N.C.L.
Secrétaire-trésorier	Alain Brulotte, Consultants Albru
Directeur général	Claude Pilon, APESIQ

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué de membres en règle représentant l'ensemble des catégories de membres. Ces membres donnent généreusement de leur temps pour échanger sur les améliorations à apporter à l'association, à l'industrie des systèmes intérieurs et au mieux-être des membres.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentant les entrepreneurs en systèmes intérieurs

- Adele Carciero, Groupe Construction Tango
- Benoit Gariépy, Systèmes Intérieurs B.G.R.G. inc.
- Dominic Tourangeau, Systèmes Intérieurs D.T. inc.
- Frédéric Gauthier, MG Construction
- Hugo Lusignan, Systèmes intérieurs BMNJ & Ass. inc.
- Jessy Labbé, Construction T.J.L. inc.
- Laurent Bélisle, Construction Delaumar inc.
- Philippe Grondin, Grondin Acoustique
- Serge Plante, S.R. Construction
- Steve Champagne, STC Acoustique 2015

Représentant les fournisseurs

- Jennifer Ruccolo, Lefebvre & Benoit S.E.C.
- Nelson Bouffard, Manugypse inc.

Représentant les manufacturiers

- Nico Dupuis, Wallboard Trim & Tool
- Yannick Devost, CGC

Représentant les professionnels affiliés

- Pascal Thibodeau, EKITAS Avocats & Fiscalistes

Comités de travail

Les membres des comités de travail s'impliquent bénévolement dans la réalisation de projets et d'activités qui favorisent l'essor de l'industrie.

Code d'éthique

- Benito Mariano, Construction N.C.L.
- Claude Pilon, APESIQ
- Frédéric Gauthier, MG Construction
- Pascal Thibodeau, Ekitas, Avocats & Fiscalistes

Comité Congrès 2022

- Claude Pilon, APESIQ
- Éric McKenna, Owens Corning Canada LP
- Marc-André Cormier, Arcopel Acoustique Ltée
- Nico Dupuis, Wallboard Trim & Tool
- Richère Foisy, Systèmes intérieurs Grand Canyon
- Serge Plante, S.R. Construction inc.
- Yannick Devost, CGC

Prix budgétaires

- Alain Brulotte, Consultants Albru inc.
- Benito Mariano, Construction N.C.L.
- Claude Pilon, APESIQ

Voyage de pêche / Mekoos 2022

- Claude Pilon, APESIQ
- Maxime Larouche, Lefebvre & Benoit s.e.c.

Social Québec 2022

- Claude Pilon, APESIQ
- Martin Blain, Distribution Ste-Foy
- Philippe Grondin, Grondin Acoustique

Fédération québécoise des associations d'entrepreneurs spécialisés en construction (FQAESC)

- Tous les membres du conseil exécutif

Tournoi de golf / Vélo Tour 2022

- Alain Brulotte, Consultants Albru
- Benito Mariano, Construction N.C.L.
- Benoît Gariépy, Systèmes intérieurs B.G.R.G. inc.
- Claude Pilon, APESIQ
- Marc-André Cormier, Arcopel Acoustique Ltée
- Maxime Larouche, Lefebvre & Benoit s.e.c.
- Michel Huet, CertainTeed

Juridiction des métiers

- Benito Mariano, Construction N.C.L.
- Claude Pilon, APESIQ
- Daniel Plante, Daharpro Construction
- Frédéric Dupont, Constructions Duroy inc.
- Frédéric Gauthier, MG Construction
- Philippe Grondin, Grondin Acoustique

Revue LASER 2021-2022

- Amir Salimi, ITW Construction Products
- Benito Mariano, Construction N.C.L.
- Claude Pilon, APESIQ
- Marc-André Cormier, Arcopel Acoustique Ltée
- Maxime Larouche, Lefebvre & Benoit s.e.c.

Manuel technique

- Christian Dutil, CGC
- Benito Mariano, Construction N.C.L.
- Hugo Lusignan, Systèmes intérieurs Bernard MNJ
- Michel Courchesne, Edouard Beauchesne (1985) inc.
- Claude Pilon, APESIQ

Guide pour soumission

- Benito Mariano, Construction N.C.L.
- Claude Pilon, APESIQ
- Frédéric Gauthier, MG Construction
- Pascal Thibodeau, Ekitas Avocats & Fiscalistes
- Serge Plante, S.R. Construction
- Yourik Piché, Groupe Piché Construction (2005) inc.

Peinture / Joints

- Christian Dutil, CGC
- Claude Perrault, Systèmes intérieurs Grand Canyon
- Claude Pilon, APESIQ
- Michel Huet, CertainTeed
- Nicolas Plante, CertainTeed
- Pascal Plante, Groupe Surmesure

Guide de dépôt / BSDQ

- Claude Pilon, APESIQ
- Frédéric Dupont, Constructions Duroy inc.
- Frédéric Gauthier, MG Construction
- Philippe Grondin, Grondin Acoustique
- Yourik Piché, Groupe Piché Construction (2005) inc.

ACOUSTIQUE



- Menuiserie
- Division de métal
- Insonorisation / Isolation
- Plafond suspendu
- Pose de gypse
- Tirage de joints
- Estimation de projet
- Contrôle de qualité

**LE PARTENAIRE
IDÉAL POUR
VOS PROJETS!**

info@gypse.ca
Téléphone : 450 831-2611
Télécopieur : 450 831-2011
www.gypse.ca



Quelques statistiques de l'industrie

Voici quelques données intéressantes, tirées du site web de la CCQ, sur l'industrie de la construction en 2020.

RÉPARTITION DU VOLUME DE TRAVAIL

Des employeurs dont 81% comptent cinq salariés ou moins, mais qui n'effectuent que 20% du volume de travail. En comparaison, les cent plus importants employeurs de la construction réalisent, à eux seuls, 18% de l'activité.

HEURES DE TRAVAIL ENREGISTRÉES

162,1 millions d'heures assujetties à la Loi R-20 sont enregistrées, soit une baisse de 8,6% comparativement à 177 millions d'heures en 2019.

NOMBRE DE SALARIÉS ACTIFS

177 489 salariés actifs, en légère hausse (+0,7%) malgré le recul de l'activité.

FEMMES SUR LES CHANTIERS

4 849 femmes actives sur les chantiers de construction; elles comptent pour 2,7% de la main-d'œuvre, soit 12% de plus que l'année précédente.

EMPLOYEURS ACTIFS

25 785 employeurs actifs. Comparativement à 2019, la moyenne des heures rapportées par employeur a diminué de 7,7% pour s'établir à 6 286.

ÂGE MOYEN DES TRAVAILLEURS

Une main-d'œuvre dont l'âge moyen s'établit à 39,1 ans. 74% des nouveaux entrants dans l'industrie ont moins de 35 ans.

HEURES TRAVAILLÉES ANNUELLEMENT

Une moyenne d'heures travaillées annuellement de 913 par salarié. La moyenne en 2019 s'élevait à 1 006 heures. Il s'agit d'une baisse de 9,2%.

MASSE SALARIALE

Une masse salariale de 7 051 milliards de dollars. Une baisse de 7,2% en comparaison avec 2019.

NOMBRE DE FEMMES EN 2020

PLÂTRIÈRES : 261

- Apprenties : 213
- Compagnons : 48

POSEUSES DE SYSTÈMES INTÉRIEURS : 52

- Apprenties : 42
- Compagnons : 10

NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES EN 2020

PLÂTRIERS

- Heures : 3 118 000
- Variation : -6,5%

POSEURS DE SYSTÈMES INTÉRIEURS

- Heures : 2 974 000
- Variation : -10,8%

**DÉCOUVREZ
L'ART
DU POSSIBLE
AVEC NOTRE
SERVICE CLIENT**

lefebvrebenoit.com

MAINTENANT
DEUX CENTRES DE DISTRIBUTION

LAVAL ET SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU



Des métiers en demande... mais peu connus

– **ANNIE HULMANN**, Chef de service – Communications
Association de la construction du Québec

L'industrie de la construction représente le 4^e plus important secteur d'activité économique de la province. Elle offre un monde de possibilités et d'excellentes conditions de travail. Les chantiers de construction fourmillent et les projets d'envergure se multiplient. Toutefois, nombre d'entrepreneurs peinent à combler le manque de main-d'œuvre. Plusieurs causes expliquent cette situation. L'une de celles-ci est sans contredit le fait que certains métiers de la construction sont peu connus tout comme les besoins des entrepreneurs.

Qu'à cela ne tienne, l'Association de la construction du Québec (ACQ) a décidé de contribuer à mieux faire connaître les métiers de la construction en créant des fiches de métier. Certains métiers sont bien sûr moins connus. Demandez à votre voisin ce que fait un calorifugeur. Peu de chance que vous ayez la bonne réponse. Cette méconnaissance des métiers n'est pas la seule difficulté à laquelle l'industrie doit faire face. Les besoins des entrepreneurs dans certaines régions le sont tout autant. Ainsi, les fiches de métiers créées par l'ACQ sont personnalisées au métier et à la demande et ce, dans chacune des régions du Québec. Chaque fiche présente une description du métier, les conditions d'émission d'un certificat de compétence, les statistiques d'emploi, la formation académique et des constats régionaux afin d'aider les chercheurs d'emploi et les étudiants à trouver le métier qui leur convient, et ce, dans leur région en fonction de la demande.

Poseur de systèmes intérieurs, plâtrier et charpentier-menuisier

Qu'ont en commun ces trois métiers ? C'est l'écart qui existe entre l'offre et la demande dans les grandes régions de Montréal et de Québec. À titre d'exemple, la grande région de Montréal a besoin de 424 poseurs de systèmes intérieurs pour combler l'offre et la demande dans les prochaines années (2019-2028) alors que le taux d'inscriptions au DEP régional (moyenne 2013-2018) n'est que de 269. Et ce besoin ne peut pas



toujours être comblé par l'ouverture des bassins de main-d'œuvre. Si rien n'est fait, il y aura un manque de candidats assuré dans ces métiers dans les prochaines années.

Nous devons également ajouter à cette problématique le fait que le nombre d'heures travaillées dans l'industrie se dirige, si la tendance se maintient, à un record, soit près de 190 millions d'heures travaillées en 2021.

L'ACQ a donc entrepris une campagne promotionnelle afin de faire connaître ses fiches de métiers notamment aux jeunes et aux chercheurs d'emploi. Ils pourront ainsi choisir un métier qui leur convienne en fonction de la demande dans leur région respective. ➤

[suite]

D'autres mesures pour aider

La Commission de la construction du Québec (CCQ) s'attaque aussi à la situation et a mis en place huit mesures réglementaires depuis le 26 avril dernier afin d'augmenter la disponibilité de la main-d'œuvre sur les chantiers au Québec.

- Reconnaître l'expérience pertinente acquise pour intégrer l'industrie de la construction
- Permettre le travail en chantier pendant les études
- Favoriser la relève entrepreneuriale
- Faciliter l'entrée des personnes diplômées dans certaines occupations spécialisées
- Accélérer l'accès au statut de compagnon pour les personnes diplômées
- Accélérer l'obtention du statut de compagnon pour tous les apprentis

- Accélérer l'obtention du statut de compagnon pour tous les apprentis
- Permettre l'embauche d'un plus grand nombre d'apprentis
- Générer plus de polyvalence en chantier

Une carrière dans le secteur de la construction donne accès à d'excellentes conditions de travail et à des perspectives d'emplois intéressantes. Il ne reste qu'à faire connaître ces possibilités et vos besoins en tant qu'entrepreneurs! ■

Pour connaître la situation des métiers reliés à votre secteur, consultez les fiches de métiers disponibles sur le site Web de l'ACQ au www.acq.org/metiers.



ASSOCIATION DE
LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

R.B.Q. : 5626-2173-01

MANUFACTURÉ
AU QUÉBEC

LDMA inc.

Les Distributions de
Murs Architecturaux

*Création d'espaces inspirés et adaptés...
pour vos besoins d'aujourd'hui et ceux de demain*

Agent manufacturier
Starwall
Grand Montréal

4062, boul. Le Corbusier, suite 201, Laval, QC H7L 5R2 ■ 450-963-4925 ■ Visitez notre site : ldma.ca



Nouveau décor, même service
**ENEZ VISTER NOTRE
NOUVELLE SALLE DE MONTRE**

Le seul distributeur de **produits acoustiques** spécialisé à **100% en plafonds** dans l'est du Canada



ARCOPEL

arcopel.com

11201, rue Mirabeau, Ville d'Anjou, Montréal (Québec) Canada H1J 2S2
T. 514 355-7720 • Sf. 1 888 ARCOPEL ou 1 888 (272-6735) • info@arcopel.com

La manutention de charge, bien plus qu'une simple action !



asp
construction

Article rédigé
par l'ASP Construction.

Malgré la présence de plusieurs appareils de levage sur les chantiers, comme les grues, les chariots élévateurs et les palans, la manutention manuelle demeure une tâche abondamment réalisée par les travailleurs de l'industrie de la construction, du coffreur au couvreur.

Les travailleurs sont régulièrement contraints de soulever, déplacer, transporter, supporter et déposer des charges variées. On ne peut concevoir les travaux de construction sans ces activités. Les caractéristiques de la charge (poids, dimensions, formes, poignées ou non, etc.) et de l'environnement (distance à parcourir, trajet, encombrement, etc.) influencent ces tâches.

Soulever et transporter une charge peuvent se révéler très exigeants pour l'ensemble du corps. Ces actions sont habituellement répétitives et même si elles sont accomplies à un rythme modéré et qu'une période de récupération est possible entre deux tâches, le travailleur pourrait ressentir une certaine fatigue au fil des heures, au fil des jours.

D'autres éléments peuvent aussi influencer l'état du travailleur et le rendre plus vulnérable aux blessures :

- Le port d'équipement de protection individuelle (EPI) peut gêner les mouvements pendant la manutention et augmenter l'effort exigé.
- Le temps chaud et humide augmente la fatigue et peut provoquer des étourdissements, une déshydratation, etc.
- Le froid rend les muscles et les articulations moins souples. La perte d'adhérence sur un sol glacé peut affecter la stabilité. Aussi, l'inconfort dû à la quantité de vêtements portés pour se protéger du froid peut augmenter l'effort exigé.



Le bas du dos (lombaires)
supporte les 2/3 du poids corporel
et 75 % des mouvements du tronc
proviennent des lombaires.
(source CNESTT)

Analyser la charge à déplacer

La manutention de charge peut sembler à première vue très simple à réaliser.

Bien au contraire ! Elle représente un caractère complexe du fait qu'elle nécessite d'analyser plusieurs informations/données essentielles afin d'effectuer le déplacement de la charge de façon efficace et sécuritaire.

Avant de manipuler une charge, voici différents facteurs à prendre en considération :

- Facteurs concernant la **charge** : le poids, l'emplacement du centre de gravité, la qualité de l'emballage, la forme, la dimension, la prise.
- Facteurs concernant l'**environnement** : état de la surface du sol, présence de débris, trou, dénivellation, escaliers, distance à parcourir, espace pour les pieds, hauteur de prise et de dépôt de la charge, espace restreint.

La fatigue entraîne un inconfort physique, elle diminue la vigilance des travailleurs — ce qui peut inciter à agir rapidement et sans prendre toutes les mesures préventives nécessaires — et peut contribuer à la survenue de blessures au système musculosquelettique. Ces blessures peuvent, à la longue, devenir chroniques et ainsi, plus difficiles à traiter efficacement. Il faut demeurer vigilant et à l'écoute de son corps et de ses réactions.



Toutes les parties du corps peuvent être atteintes d'une lésion due à la manutention manuelle d'une charge.

Selon les données de la CNESTT, les blessures les plus fréquentes liées à la manutention touchent l'appareil musculosquelettique, plus précisément la partie lombaire et les épaules, et représentent **29 %** des lésions pour le secteur de la construction.

Source CNESTT - Tableau Lésions professionnelles de 2014 à 2018

- Facteurs concernant **l'action** : tirer, pousser, glisser, rouler, supporter, transporter, soulever, déposer, saisir.
- Facteurs **individuels** : homme ou femme, âge, historique des blessures, expérience comme manutentionnaire.
- Facteurs **administratifs** : organisation du travail, stress, rythme de travail, présence/absence d'outils pour aider à la manutention.

L'énumération de tous les facteurs à considérer, à elle seule, nous fait prendre conscience de la complexité que représente cette tâche, précise Marie-Josée Aubert, conseillère en prévention à l'ASP Construction.

Planifier la manutention

Avant de procéder à la manutention d'une charge, le travailleur doit développer le réflexe de prendre en considération l'ensemble des facteurs précédents.

Par la suite, ces informations permettront de choisir la technique la plus efficace, tout en protégeant sa santé et en assurant sa sécurité et son intégrité physique.

L'analyse et la planification de la tâche seront à refaire tout au long du quart de travail puisque la variabilité est omniprésente sur les chantiers et que l'état du manutentionnaire lui-même variera (fatigue, rythme de travail, conditions climatiques, etc.), il doit donc constamment revoir ses façons de faire et s'ajuster.

Former et informer

Les manutentionnaires doivent être formés sur la manière de soulever et de transporter les fardeaux (Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC), art. 3.16.8-3). Ces informations vont leur permettre de soulever et de déplacer des charges, tout en diminuant les risques de blessures et de fatigue.

Toutefois, une étude de l'IRSST¹ démontre que la formation devrait intégrer un volet pratique. Pour qu'elle soit pleinement profitable pour le manutentionnaire, le formateur devrait le guider dans l'application des méthodes préventives en fonction de la variabilité des situations dans lesquelles il se retrouve.

Réchauffer et renforcer les muscles

La manutention est une tâche exigeante, il faut préparer son corps à l'effort en pratiquant quelques exercices d'échauffement avant le début du quart de travail ou pendant la pause, comme on le fait avant un entraînement sportif.

Les exercices d'échauffement vont augmenter la température des muscles et des tendons et les rendre plus souples. Le tout peut être fait en moins de 15 minutes, en ciblant les articulations les plus sollicitées pour le travail à réaliser. Les exercices doivent être développés et enseignés par une personne compétente tel un kinésologue et peuvent être pris en charge par un responsable SST par la suite.

Dans le même ordre d'idées, des exercices individuels de renforcement des muscles abdominaux (ex. : la planche) et des jambes (ex. : des *squats*) pourraient s'avérer bénéfiques pour le dos.

Cependant, il importe de rappeler que la pratique d'exercices d'échauffement doit être envisagée comme un complément aux autres moyens de prévention mis en place sur le chantier pour diminuer la présence des facteurs de risque responsables des lésions.

Quelques mesures préventives

Il est important d'avoir une vision globale du travail à effectuer et de prendre le temps de l'analyser afin d'éviter des maux de dos et des blessures reliés aux activités de manutention.

Il existe **des accessoires et des équipements de manutention** pour aider les travailleurs à saisir et à déplacer une charge de poids élevé, d'un volume surdimensionné ou d'une forme non standard : poignées, diable, brouette, transpalette, patins, chariot manuel.

Lorsque le déplacement manuel d'un matériau ou d'une charge présente un danger, on doit mettre des appareils mécaniques à la disposition des travailleurs (CSTC, art. 3.16.8-1).



1. <https://manutention.irsst.qc.ca/recherche/les-publications-en-manutention-a-lirsst/>

Quelques exemples d'accessoires et d'équipements de manutention





Lors de l'utilisation d'équipements de manutention roulants, il est préférable de pousser la charge au lieu de la tirer.

En dépit du grand nombre d'accessoires et d'équipements de manutention disponibles, souvent, le soulèvement et le transport manuels d'une charge demeurent inévitables.

Ainsi, il ne faut pas hésiter à **demander l'aide d'un collègue** pour déplacer une pièce très longue, un matériau plus lourd ou une charge encombrante. Les manutentionnaires travaillant en équipe doivent régler leurs mouvements sur des signaux bien compris afin d'en assurer la coordination (CSTC, art. 3.16.8.-7).

Également, pour éviter des coupures ou des écorchures, le travailleur doit porter des gants de sécurité offrant une bonne adhérence afin de s'assurer d'une meilleure prise.

D'une manière générale, il est conseillé d'appliquer les principes suivants :

- Se rapprocher le plus possible de la charge de manière à situer son propre centre de gravité au-dessus de celui de la charge.
- Encadrer la charge et rechercher le point d'équilibre.
- S'incliner le moins possible et garder le dos droit, car même une petite charge peut alors devenir un lourd fardeau.
- S'assurer d'une bonne surface de prise.

- Utiliser la force des jambes, car les muscles des cuisses sont les plus puissants du corps.
- Utiliser le mouvement transmis à la charge pour diminuer l'effort à exercer.
- Éviter toute torsion de la taille et du tronc, tourner tout le corps par un mouvement des pieds.
- Essayer de respecter l'alignement articulaire du corps, les pressions sont mieux supportées de cette façon.
- S'orienter dans le sens du déplacement à effectuer.

Afin de choisir la meilleure façon de procéder (planifier son mouvement, utiliser un transpalette, demander l'aide d'un collègue), il est conseillé de bouger, toucher, incliner la charge pour évaluer le poids, le centre de gravité et la qualité de l'emballage et de mettre à profit ces informations.

Il n'existe pas de méthode « universelle » pour soulever et transporter manuellement une charge de façon sécuritaire. Il faut considérer chaque cas, analyser les différents facteurs relatifs à la charge et appliquer les techniques mentionnées précédemment.

En conclusion

La tâche de manutention, bien que pratiquée par une grande majorité de travailleurs, n'est pas sans danger pour la santé et la sécurité de ceux qui l'exécutent. Pour qu'elle soit réalisée efficacement et sans se blesser, le manutentionnaire doit se bâtir une stratégie d'action. Rappelons-nous que, derrière l'apparente simplicité de cette tâche, il y a plusieurs éléments à considérer pour l'accomplir en toute sécurité ! ■

Source des illustrations de ce texte : Michel Rouleau



Pour plus d'informations

L'ASP Construction offre la formation *Prévention des maux de dos*. Consultez le site Web à la section **Formations** pour tous les détails.

L'IRSST présente une section complète sur la manutention en milieu de travail. On y retrouve des outils, des documents et des études sur le sujet :

<https://manutention.irsst.qc.ca/>

L'horodateur | Implanté sur nos chantiers avec succès

BMNJ est au premier rang du **classement de l'industrie du système intérieur au Québec** pour la compilation des heures travaillées de son personnel de chantier.

Expert.

BMNJ est fière de participer à la réalisation de nombreux projets résidentiels à usage mixte et de projets commerciaux de taille.

« L'adoption de l'horodateur depuis 2018 soutient nos élans vers la réussite. »

- FRANÇOIS FAFARD, Président



bmnj.ca



Le BSDQ : bien connu par l'industrie, mais est-il bien compris?

Si vous connaissez le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ), vous savez que c'est un organisme unique, avec des particularités qui lui sont propres. Quoique souvent perçu comme complexe, le BSDQ a une grande volonté de faciliter la vie des entrepreneurs en plus d'offrir un environnement transparent et équitable.

En 2021, de grandes nouveautés ont vu le jour au BSDQ, le lancement d'un nouveau site Internet y retrouvant de nouveaux outils servant à répondre à cet objectif.

BSDQ : créé par l'industrie, pour l'industrie

Le BSDQ est un organisme à but non lucratif privé qui fait œuvre de contrat collectif entre les entrepreneurs pour encadrer la transmission de soumissions des spécialisés vers les généraux. Il n'est ni une loi ni une instance gouvernementale.

Ce genre d'organisation n'existe qu'au Québec totalement distinct qui, par ce fait, peut apporter son lot de questionnements à son sujet.

Dans son plan stratégique triennal 2018-2021, le BSDQ s'est fixé comme idéal d'accroître la clarté et de simplifier l'information à ses usagers. C'est dans ce contexte que le BSDQ s'est doté d'un tout nouveau site Internet 100 % métamorphosé, en ayant comme ligne directrice l'optimisation de l'expérience utilisateur et l'accessibilité à du contenu pertinent et informatif. C'est dans cet ordre d'idée que l'outil géolocalisateur a été repensé, dorénavant plus intuitif et accessible. ➤



[suite]

Cela explique également qu'un nouvel outil innovateur voit le jour : **le centre d'apprentissage « Démystifier le BSDQ »**. On peut y retrouver des fiches explicatives simples démontrant chaque étape des processus au BSDQ, des vidéos de formation, des vulgarisations de certains articles du Code de soumission agrémentés de jurisprudences. Tout au même endroit pour bien comprendre ce que comporte le BSDQ, à consulter à votre rythme et selon vos besoins. Un quiz est même disponible afin de valider vos acquis. Testez vos connaissances et voyez si vous pouvez vous autoproclamer expert BSDQ!

Le BSDQ, partenaire des entrepreneurs en systèmes intérieurs

La spécialité des systèmes intérieurs est assujettie aux règles du BSDQ sur tout le territoire québécois avec ou sans guide de dépôt. Le guide de dépôt des systèmes intérieurs est en application depuis le 1^{er} janvier 2016 et fait force dans la grande majorité des régions du Québec. D'ailleurs, ce guide fait partie de la première vague de déploiement du concept des guides, ce qui dénote clairement la vigueur des entrepreneurs œuvrant dans cette spécialité et le dynamisme démontré de cette industrie. Comme le dirait Guy Lacroix, directeur général du Bureau des soumissions



Nouvel outil au BSDQ !



Un centre d'apprentissage permettant
de comprendre étape par étape tous les
processus au BSDQ

Retrouvez-y

- > Des vidéos de formation
- > Des articles du Code de soumission avec explications
- > Et un quiz interactif !

Démystifier le BSDQ au

www.bsdq.org/centre-apprentissage



déposées du Québec, « le BSDQ se veut être un facilitateur indispensable entre les entrepreneurs spécialisés et les entrepreneurs généraux sur un projet de construction ». Il sert donc à encadrer équitablement les activités entourant le processus des appels d'offres lorsque des entrepreneurs spécialisés sont invités à fournir des prix à des entrepreneurs généraux et ce de façon transparente et structurée.

Certains pensent que seuls les projets publics ou de très grande envergure passent par le BSDQ, alors qu'en réalité, ce sont des conditions bien précises qui déterminent si un projet peut et doit être ouvert au BSDQ. Parmi ces conditions, on retrouve le fait que le projet doit être au Québec, que la soumission dans une spécialité doit atteindre 20 000 \$ avant les taxes, qu'il y ait de la compétition entre les entrepreneurs et que des plans et devis soient disponibles afin de permettre la comparabilité entre les soumissions. Pour tous les détails, consultez l'outil centre d'apprentissage sur le site Internet. ➤

[suite]

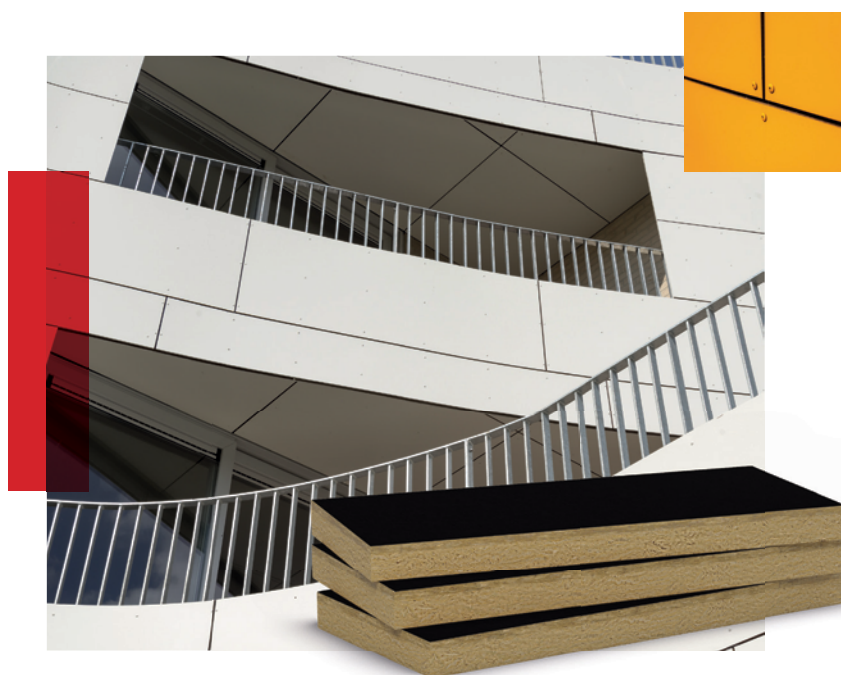
Pour faire affaire avec le BSDQ et passer par son système électronique de transmission des soumissions (communément appelé la TES) un entrepreneur s'engage à respecter certaines règles, qui sont rigoureuses et communes à tout appel d'offres, favorisant ainsi la comparabilité des soumissions et l'équité entre les différents acteurs. Le cadre du BSDQ sert à protéger ses usagers contre des pratiques déloyales, qui assurent un environnement de saine concurrence. Il favorise que les soumissionnaires fassent un effort notable dès le départ à offrir leur meilleur prix, sachant qu'ils ne pourront le modifier à la suite d'une négociation.

Le système offre également une plus grande visibilité sur les projets en processus d'appel d'offres permettant aux entrepreneurs spécialisés des systèmes intérieurs d'accroître leur carnet d'opportunités. On

ne peut passer sous silence, l'accès aux soumissionnaires à leur rapport de compilation, après la clôture des dépôts des soumissions pour un projet donné, qui leur offre une visibilité sur la compétitivité de leur domaine d'affaires.

Que des avantages, dans le but d'accroître l'efficacité des marchés. ■

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le BSDQ? Visitez le nouveau site Internet et son centre d'apprentissage au www.bsdq.org !



Cavityrock^{MD} Noir

Les architectes, les concepteurs, les prescripteurs, les entrepreneurs et les propriétaires de bâtiments disposent désormais d'une nouvelle option à haute performance novatrice d'isolation pour les systèmes de revêtement à joints ouverts. ROCKWOOL, le plus grand fabricant de laine minérale en Amérique du Nord, a lancé Cavityrock^{MD} Noir, un panneau isolant à double densité conçu pour dissimuler la couche d'isolation au moyen d'un revêtement en molleton lié afin de créer une esthétique sombre et nette dans les façades à joints ouverts.

www.rockwool.com



Protection contre les intempéries : à l'intérieur et à l'extérieur



© CertainTeed Canada, Inc. 2021

GlasRoc^{MD}

Élaborés et fabriqués au Canada et testés pour les bâtiments et le climat canadiens, les produits GlasRoc^{MD} combinent des couches de verre renforcées avec un revêtement protecteur et une âme de gypse résistant à l'eau.

PLAFONDS • TERRASSES • CLÔTURES • GYPSE • ISOLATION • RAMPES • TOITURE • PAREMENT • GARNITURE
800-233-8990 • certainteed.ca

CertainTeed
SAINT-GOBAIN

ÉCHELLES ET ESCABEAUX COMMENT ÉVITER LES CHUTES

PAR JOANIE CHARTRAND

À PREMIÈRE VUE, L'UTILISATION D'UNE ÉCHELLE SEMBLE FORT SIMPLE. MAIS MAL UTILISÉE, ELLE PEUT ÊTRE RESPONSABLE D'ACCIDENTS CAUSANT DES LÉSIONS, ET PARFOIS MÊME LA MORT. LES CHUTES DE HAUTEUR DEMEURENT ENCORE AUJOURD'HUI L'UNE DES PRINCIPALES CAUSES D'ACCIDENTS AU QUÉBEC. DE 2009 À 2013, 20 % DES LÉSIONS AINSI PRODUITES ONT ÉTÉ CAUSÉES PAR LA CHUTE D'UNE ÉCHELLE.

Après avoir enquêté sur plusieurs rapports d'accidents, la CNESST a fait le constat que les règles de sécurité de base ne sont souvent pas appliquées lors de l'utilisation d'échelles et d'escabeaux. Pour mieux comprendre et documenter les limites de stabilité de ces équipements, l'IRSST a procédé à une étude en laboratoire. Bertrand Galy, chercheur à l'Institut, espère que ses conclusions permettront de mieux outiller les travailleurs pour prévenir des accidents.

DES CRITÈRES TESTÉS EN LABORATOIRE

Deux échelles commerciales de 24 pieds, l'une en aluminium et l'autre en fibre de verre, ainsi que deux escabeaux en aluminium de 6 et 12 pieds, ont été utilisés pour tester leurs limites de stabilité, et ce, dans des positions variées. Différentes surfaces, en pied et en tête d'échelle, ont été employées. Quelque 300 essais ont permis de conclure que l'angle d'inclinaison de l'échelle est l'un des principaux facteurs qui influe sur sa stabilité. L'angle idéal devrait se situer entre 70 et 75 degrés, selon le type d'échelle utilisée. Plus l'angle est grand, plus grand est le risque de basculement vers l'arrière. Pour contrer ce phénomène, les travailleurs auraient tendance à déterminer un angle plus faible lorsqu'ils installent leur échelle. « Ils se sentent plus en sécurité puisqu'ils ont l'impression qu'ils ne basculeront pas vers l'arrière, explique Bertrand Galy. Le risque de glissement du pied de l'échelle devient toutefois plus grand. » Pour les mon-

tées d'échelle à des angles de 72,5 à 75 degrés, il existe un risque de renversement si le travailleur monte de face. Une bonne formation pourrait permettre de sensibiliser les travailleurs à l'importance de bien utiliser leurs échelles.

BIEN D'AUTRES FACTEURS EN CAUSE

Plusieurs autres facteurs influent sur la stabilité de l'échelle. Les différentes tâches effectuées, soit clouer, visser ou nettoyer, peuvent agir sur sa stabilité. « Quand le travailleur est sur l'échelle, il devrait toujours maintenir trois points d'appui, mentionne le chercheur. Si c'est impossible, peut-être que l'échelle n'est pas le meilleur équipement pour la tâche effectuée. » L'échelle est une solution facile : elle ne coûte pas cher, est facile à transporter et, bien que la

Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) mentionne que l'employeur doit assurer la formation du travailleur afin qu'il ait les connaissances requises pour accomplir son travail de façon sécuritaire, le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) ne comporte pas d'article spécifique concernant la formation pour l'utilisation d'échelles, à l'inverse des articles couvrant la formation des caristes (travailleurs utilisant un chariot élévateur). « C'est peut-être une des raisons pour lesquelles l'échelle est souvent impliquée dans des accidents du travail, affirme Bertrand Galy. Les travailleurs ne maintiennent pas toujours les trois points d'appui ou n'installent pas leur échelle de manière adéquate, ce qui peut causer une instabilité. » La surface d'appui de l'échelle, autant au sol qu'au sommet, influence également sa



stabilité. Certaines surfaces sont plus problématiques, comme le carrelage, qui s'avère plus glissant. « Le travailleur devrait toujours s'assurer que la surface est propre et sèche et que le pied en caoutchouc de son échelle est propre », soutient le chercheur. Est-ce qu'il prend toujours le temps de le faire? « Le travailleur veut souvent aller plus vite, soutient Bertrand Galy. La contrainte de temps fait en sorte que toutes les recommandations de sécurité ne sont peut-être pas suivies à la lettre. » De plus, peu de gens le savent, mais le poids et la taille du travailleur ont un effet sur la stabilité. Plus le travailleur est grand et lourd, plus grand est le risque d'instabilité. Évidemment, il s'agit d'un facteur difficile à contrôler. « Il serait bon que le travailleur soit conscient du fait que sa grandeur peut influencer sa stabilité », explique simplement Bertrand Galy. Le matériau de l'échelle peut également entrer en jeu : plus l'échelle est lourde, moins grand est le risque d'instabilité. Cependant, une échelle plus lourde entraîne des contraintes supplémentaires pour sa mise en place et sa manutention. « L'utilisation d'une échelle en fibre de verre permet de limiter un peu le risque de basculement arrière, mais elle est beaucoup plus lourde à transporter, mentionne Bertrand Galy. Il faut déterminer les avantages et inconvénients des deux options. » Qu'en est-il des escabeaux? Étant petits et légers, ils demeurent des équipements très instables, affirme le chercheur. « Parce c'est petit, on pense qu'on ne se blessera pas en tombant, mais le travailleur peut se faire une entorse qui l'obligera à être en arrêt de travail. »

PLUSIEURS RECOMMANDATIONS

Après avoir analysé tous ces facteurs, Bertrand Galy en vient à la conclusion qu'il serait préférable, dans la mesure du possible, qu'un travailleur utilise des plateformes élévatrices mobiles lorsqu'il doit effectuer des tâches en hauteur. Celles-ci sont beaucoup plus sécuritaires que les échelles et escabeaux. S'il se sert malgré tout d'une échelle, le travailleur devrait toujours



LE CHERCHEUR A UTILISÉ DES CAPTEURS, APPELÉS PLATEFORMES DE FORCE, POUR MESURER LES DIFFÉRENTES FORCES AU PIED ET AU SOMMET DES ÉCHELLES, ET AU PIED DES ESCABEAUX.

Photos : IRSST

maintenir trois points d'appui, en plus de s'assurer d'établir un angle optimal lorsqu'il l'installe. Selon Bertrand Galy, il est clair qu'une formation adéquate sur les techniques à appliquer pour la montée, l'utilisation et la descente des échelles permettrait de réduire les pertes de stabilité. Puisque les résultats de cette étude découlent uniquement d'essais réalisés en laboratoire, avec des expérimentateurs formés en protection contre les chutes de hauteur, et ce, dans des conditions sécuritaires, le chercheur suggère de poursuivre les recherches sur le terrain. « Il serait intéressant de mieux saisir les contraintes qu'ont les travailleurs sur le terrain et de mieux comprendre pourquoi ils ne sont parfois pas à l'écoute de certains dangers », affirme Bertrand Galy. Une période d'observation en milieu de travail permettrait de mieux comprendre les critères de choix d'échelles et les stratégies que les travailleurs mettent en place, selon les contraintes auxquelles ils font face. Des analyses de la formation des travailleurs et de leurs habitudes d'utilisation des échelles pourraient également être faites. Finalement, le chercheur suggère de réaliser des essais comportant une plus grande variété de tâches, dans des conditions diverses, comme une surface inclinée ou souillée, ainsi que différents angles d'inclinaison. ■

RECHERCHE À L'IRSST



POUR EN SAVOIR PLUS

GALY, Bertrand. *Critères de stabilité des échelles et des escabeaux*, R-1113, 132 pages.

irsst.info/r-1113

www.cnesst.gouv.qc.ca/fr

CNESST

TOUT EST POSSIBLE

Les panneaux contemporains, adaptés pour l'utilisation à l'intérieur ou à l'extérieur, sont disponibles dans une variété de dimensions, permettant des conceptions variables.

- Produit : Système métalliques linéaires **Paraline^{MD} Plus**
- Fini : 3 po Noyer et 7 po Noir Mat
- Dimensions : Paraline Plus 3 po and 7 po
- Projet : Hilton Québec, QC
- Entrepreneur : MG Construction
- Architecte : Lemay-Michaud Architectes



C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSEZ-LE.

Hausse des prix des matériaux :

vos recours et portes de sortie lorsque le contrat est déjà signé

La hausse du prix des matériaux peut compromettre la rentabilité de plusieurs chantiers. Évidemment, il est possible de se protéger face à ces hausses en prévoyant d'avance contractuellement comment sera gérée la fluctuation du coût des matériaux nécessaires dans la réalisation de vos travaux. Cela dit, qu'advient-il des contrats et soumissions déjà signés? Quelles options s'offrent à vous afin d'éviter d'engendrer des pertes sur certains chantiers?

Introduction

Au mois d'avril dernier, l'APESIQ, en partenariat avec le bureau d'avocats EKITAS AVOCATS ET FISCALISTES INC., faisait circuler une communication à ses membres concernant les contrats à venir et l'intervention potentielle de clauses d'ajustement du prix ainsi que leur utilité pratique. Nous vous référons donc à cette communication et vous invitons à nous contacter pour toute question concernant cet enjeu.

Le présent article vise plutôt à identifier les options qui s'offrent aux entrepreneurs se retrouvant face à une situation contractuelle les obligeant à assumer la responsabilité financière de la hausse du prix de certains matériaux.

L'ANALYSE CONTRACTUELLE ET LE CADRE JURIDIQUE

La réalité contractuelle avec votre client déterminera si vous pourrez justifier et réclamer une augmentation du coût du contrat en lien avec la fluctuation de coût de certains matériaux. En effet, la détermination de la nature dudit contrat ainsi que les clauses spécifiques prévues à celui-ci sont des éléments déterminants dans l'analyse de vos options.

a) L'importance de déterminer la nature de votre contrat

Afin de répondre à cette problématique, il est donc essentiel de déterminer la nature du contrat dans lequel

vous vous retrouvez. En effet, que vous soyez dans un contrat à forfait, à prix coûtant/majoré (cost/plus) ou sur estimé, les solutions qui s'offrent à vous seront différentes. Voici les principes juridiques généraux pour chacun de ces types de contrats :

• Les contrats à forfait

Le contrat à forfait intervient lorsque l'entrepreneur et le client s'entendent sur un prix pour l'ensemble des travaux. Habituellement, lorsque vous déposez une soumission sur un projet en y indiquant un prix global, vous êtes considéré comme étant partie à un contrat à forfait. Malheureusement, lorsque vous vous retrouvez dans cette situation, vous ne pouvez prétendre à une augmentation du prix des travaux découlant de la hausse du coût de certains matériaux depuis le dépôt de votre soumission.¹

Bien que rare, selon le même principe, un client ne pourra pas prétendre à une diminution du prix dans l'éventualité où vos coûts seraient moindres que ce qui était initialement prévu. Malgré ce qui précède, le prix du contrat pourra être révisé sous certaines conditions si une augmentation découle d'un fait du client (travaux additionnels demandés ou modifications des travaux) ou si des travaux hautement imprévisibles et nécessaires survenaient (apparentés à un cas de force majeure). Si vous croyez vous retrouver dans l'une des situations précédentes, nous vous conseillons fortement de consulter votre avocat avant d'entreprendre quelque mesure. ➤

[suite]

• Les contrats à prix coûtant/majoré

En ce qui concerne les contrats à prix coûtant / majoré, aussi connu sous les noms « cost plus » ou « temps/ matériel », le prix final n'est pas conclu à l'avance. Autrement dit, il n'y a pas de prix fixe comme le contrat à forfait. La facturation sera effectuée en vertu d'un calcul basé sur la valeur des matériaux achetés majorée d'un pourcentage convenu et accepté par les parties. Le taux horaire de la main-d'œuvre sera également négocié ainsi qu'un pourcentage applicable sur l'ensemble de la facture représentant le profit et les frais d'administration. Vous n'aurez donc aucun problème à justifier le prix final du contrat si vous restez assidu dans la documentation de vos différents postes de dépenses. On vous conseille donc fortement de comptabiliser et documenter adéquatement le temps de vos employés, les différentes factures payées, l'évolution des travaux, etc. De plus, il est recommandé d'obtenir l'accord écrit de votre client pour toute commande importante de matériaux.

• Les contrats sur estimé

Les contrats sur estimé sont souvent confondus avec les contrats à forfait. Cependant, les conséquences de la distinction sont majeures. Puisque le contrat sur estimé est réalisé sur la base d'une estimation, il vous serait possible de facturer un prix plus élevé que celui estimé. Toutefois, cette augmentation du prix initial sera uniquement possible si vous êtes en mesure de justifier l'augmentation des coûts en démontrant que ceux-ci n'étaient pas prévisibles lors de la conclusion du contrat. Encore une fois, la distinction entre un contrat à forfait et sur estimé nécessite l'attention d'un juriste.²

b) L'analyse de votre contrat : une étape importante

Malgré les principes généraux énoncés ci-haut, l'analyse de vos contrats est l'étape la plus importante dans l'évaluation de vos options.

En effet, certaines clauses spécifiques pourraient déjà être inscrites à votre contrat et vous permettre de résilier, c'est-à-dire annuler, celui-ci alors qu'il n'est pas achevé. Cela dit, ces clauses de résiliation sont, la plupart du temps, assorties de plusieurs conditions, dont l'envoi d'un avis écrit et le respect de certains délais



de rigueur. Également, considérant la nouvelle réalité liée à la fluctuation du coût des matériaux, de plus en plus de contrats prévoient une méthode d'indexation du prix selon l'augmentation du coût de certains matériaux essentiels.

COMMENTAIRES ET PISTES DE SOLUTIONS

a) Négociation

Si vous êtes à court de dispositions contractuelles, la méthode la plus simple et la plus efficace reste la négociation d'un nouveau prix avec vos clients. Si une telle entente survient, il est impératif de la consigner dans un écrit détaillé. De plus, même si vous n'êtes pas présentement touché par une augmentation des coûts, rien ne vous empêche d'entamer la négociation de clauses d'indexation que vous pourriez annexer à votre contrat. Celles-ci pourraient vous être fortement utiles en cas de litige futur. En effet, il est beaucoup plus facile de négocier une méthode équitable de calcul des augmentations en amont que d'imposer ou se faire imposer un nouveau prix sans avoir le loisir de le refuser. À ce sujet, nous vous référons à nos modèles de clauses d'indexation qui ont circulés récemment au sein de l'APESIQ.

b) Résiliation pour un motif sérieux

En dernier recours, l'article 2126 du Code civil du Québec vous permet de résilier unilatéralement votre contrat en respectant les conditions suivantes :

« 2126. L'entrepreneur ou le prestataire de services ne peut résilier unilatéralement le contrat que pour un motif sérieux et, même alors, il ne peut le faire à contretemps; autrement, il est tenu de réparer le préjudice causé au client par cette résiliation. »

Il est tenu, lorsqu'il résilie le contrat, de faire tout ce qui est immédiatement nécessaire pour prévenir une perte. »



[suite]

En effet, dans l'éventualité où un projet ne serait plus rentable et que vous ayez épuisé tous vos recours, vous pourriez vous rabattre sur un motif sérieux de résiliation unilatérale. Veuillez cependant noter qu'il est difficile de faire la preuve d'un motif sérieux. Il est d'ailleurs reconnu par les tribunaux qu'une erreur économique n'est généralement pas considérée comme un motif sérieux de résiliation.

Par exemple, le fait d'avoir mal calculé la hausse potentielle du coût des matériaux est un bon exemple d'« erreur économique » ne pouvant être catégorisé comme motif sérieux permettant la résiliation.

Voici une série d'exemples de motifs provenant de jugements que les tribunaux ont jugés n'être pas assez sérieux pour permettre l'ouverture au droit à la résiliation :

- Si un client refuse de payer vos factures, mais que celui-ci a une bonne raison de ne pas le faire, vous ne pouvez résilier le contrat en invoquant son défaut de paiement.³ Une bonne raison de vous refuser le paiement serait par exemple le non-respect de vos échéanciers à plusieurs reprises.
- Le fait d'avoir des craintes injustifiées face à la capacité de paiement du client ne permet pas de résilier le contrat.⁴ Par contre, si vous possédez des preuves concrètes de cette incapacité financière, la résiliation pourrait être possible.
- En théorie, si un client vous demande de modifier certains matériaux prévus, ce ne sera pas considéré comme un motif assez sérieux pour vous permettre de résilier le contrat⁵ à moins que cette demande ait pour conséquence d'augmenter significativement le coût des travaux.⁶
- Finalement, le fait que les travaux aient débuté après la date prévue au contrat n'est pas non plus un motif qui est valable.⁷
- Si votre client s'ingère constamment et de manière fautive dans l'exécution de votre contrat, vous pourriez probablement annuler ce dernier.⁸ Une ingérence fautive pourrait être par exemple un client qui remet en doute et conteste constamment les méthodes et moyens d'exécution de votre contrat ou s'il vous impose des méthodes inadéquates.
- Le manque de collaboration du client qui affecte la qualité des travaux ou des prestations est un motif sérieux de résiliation.⁹ Par exemple, si votre contrat prévoit que le client doit veiller à la préparation du chantier et qu'il y fait défaut vous empêchant ainsi d'entreprendre vos travaux, vous pourriez invoquer ce motif pour résilier votre entente avant même d'avoir commencé lesdits travaux.
- Le non-respect par votre client des échéanciers et conditions de paiement sans raison valable est un motif sérieux.¹⁰ Par exemple, si votre contrat prévoit un mode de calcul précis de votre rémunération et que votre client fait défaut de vous payer en fonction de ce calcul, il ne pourra se plaindre de votre départ du chantier.
- Vous pourriez également résilier votre contrat dans l'éventualité où vous perdez confiance envers votre client. Par exemple, s'il omet délibérément de vous dévoiler certaines informations pertinentes concernant les travaux et que cela met en péril la qualité de ceux-ci ou entraînerait des risques pour vos travailleurs.
- Pour finir, le manque de respect et le comportement abusif du client sont aussi considérés comme des motifs sérieux permettant la résiliation.¹¹

Cela dit, il existe plusieurs motifs sérieux qui pourraient vous servir de porte de sortie face à un contrat non rentable. Voici donc une liste de motifs considérés comme des motifs sérieux par les tribunaux:

Malgré que votre motif soit considéré comme sérieux, il ne faut jamais laisser de côté votre obligation de résilier « en temps opportun ». ¹² En effet, vous devez faire tout ce qui est en votre pouvoir pour ne pas causer de préjudice à votre client. Afin de rencontrer cette obligation, vous pourriez par exemple lui proposer de poursuivre les travaux et de l'assister dans le processus de recherche d'un entrepreneur remplaçant. ¹³ En agissant ainsi, vous limitez vos risques d'être tenu responsable des dommages causés par votre départ. Dans tous les cas, rappelez-vous que la résiliation d'un contrat est une solution périlleuse qui doit être rigoureusement planifiée. ➤

[suite]

Conclusion

En conclusion, nous espérons que la présente capsule vous aura permis de mieux saisir les enjeux liés à l'augmentation du prix des matériaux et les options existantes pour limiter les risques, mais surtout, nous espérons que vous êtes maintenant convaincus de l'importance d'un bon contrat / soumission / devis. Ces documents dicteront votre capacité à faire face aux imprévus du marché.

L'équipe d'Ekitas avocats et fiscalistes inc. reste à votre disposition pour vous proposer des avenues contractuelles ajustées à vos besoins particuliers. ■

Sources

- ¹ Art. 2109 Code civil du Québec
- ² Art. 2107 C.c.Q.
- ³ *Cantin c. Focus Multisystèmes inc.*, J.E. 99-2046 (C.S.)
- ⁴ *Lamothe c. 4529103 Canada inc.*, AZ-51185957, 2015 QCCS 2720.
- ⁵ *Maçonnerie Pigeon inc. c. Maisons Oblins inc.*, AZ-00026345, B.E. 2000BE-715 (C.S.)
- ⁶ *Loffredo c. 4440242 Canada inc.*, AZ-50809943
- ⁷ *Id.*
- ⁸ *Syndicat de la copropriété du 5919 boulevard Couture c. Filippone*
- ⁹ 9099-5374 Québec inc. (Gestion LMS) c. Recyclage et concassage Benyco inc., AZ-50978800, 2013 QCCS 2742.)
- ¹⁰ *Construction Trinico inc. c. Charpentier* 2019 QCCS 3753) (*Simard-Beaudry Construction inc. c. Constructions Bob-Son inc.*, AZ-51080907, J.E. 2014-1111, 2014EXP-1965, 2014 QCCA 1182
- ¹¹ *Nantel c. Moulures Quatrième Dimension (1992) inc.*, AZ-99026149, B.E. 99BE-267 (C.S.)
- ¹² 2126 C.c.Q.
- ¹³ *Syndicat de la copropriété du 5919 boulevard Couture c. Filippone*, (C.Q., 2002-05-03), SOQUIJ AZ-50126982, B.E. 2002BE-886

www.ekitas.com



EKITAS
avocats & fiscalistes inc.



Nous avons une
façon unique
d'aborder le droit
civil, corporatif
et fiscal

Consultez-nous pour une analyse
à 360° de votre situation

Légale • Financière
Fiscale • Corporative • Litige
Fiducie • Protection d'actifs
Gestion de richesse

ekitas.com

2990, avenue Pierre-Péladeau, bureau 410
Laval, Québec H7T 3B3 (450) 973-3883

ekitas.com | info@ekitas.com 

DIVISION MÉTALLIQUE | ISOLATION | POSE DE GYPSE | TIRAGE DE JOINTS | PLAFONDS SUSPENDUS | TUILES ACOUSTIQUES

Assurer ses travaux en cours d'exécution? Absolument! Comment?

Bien qu'il y ait quelques façons d'arriver à cette fin, nous vous présentons une protection d'assurance communément retrouvée sur les polices d'entrepreneurs en construction.

Assurance Flottante - Biens en cours d'installation

Cette protection, généralement souscrite par les entrepreneurs spécialisés, couvre les **biens en cours d'installation qui se rattachent aux activités de l'assuré** et destinés à faire partie intégrante des travaux exécutés. La protection cesse 30 jours après la fin des dits travaux OU lors de la livraison du bâtiment.

Exemple :

- Un entrepreneur en systèmes intérieurs est engagé pour effectuer des travaux sur un bâtiment en construction.
- Le chantier est victime d'un incendie durant les travaux.
- La protection couvrira, selon les termes souscrits, **l'intérêt** de l'entrepreneur pour ses travaux effectués. (Intérêt = Partie des travaux, matériaux et main d'œuvre, qui n'a pas encore été payée à l'entrepreneur spécialisé).

Pour l'entrepreneur, il est plus simple de faire appel à cette couverture que d'engager des procédures afin de recevoir compensation (délais, coûts, complications...)

À noter que cette protection est tout aussi applicable dans le cas où les travaux sont faits dans un bâtiment existant (rénovation).



Un bref mot sur l'assurance des chantiers

Cette assurance est généralement souscrite par les entrepreneurs généraux dans le cadre d'une nouvelle construction. Elle couvre **l'ouvrage entier (le bâtiment) en cours de construction**. Suite à un sinistre couvert, cette assurance indemniserait les dommages dans le but de reconstruire et de compenser la perte subie par les partis impliqués (entrepreneur général et les spécialisés), selon leur intérêt.

Bien sûr, n'hésitez pas à m'appeler pour toute question concernant cette chronique ou tout autre sujet concernant l'assurance de dommages.

Dominic Lalonde, B.Sc.

Directeur Principal de Comptes
Courtier en assurance de dommages
Solutions aux entreprises

T.: 514.384.1460 poste 214 / C.: 438.869.8770 /

www.jsassurance.ca



Jolicoeur Savard
ASSURANCE INC.

NOUS L'AVONS EN STOCK!



Système de purification d'air VIDASHIELD UV24^{MC}

pour plafonds Ultima^{MD} Health Zone^{MC} Santé et
Fine Fissured^{MC} School Zone Scolaire^{MD}



Système VidaShield UV24 avec Ultima Health Zone Santé

Le système Armstrong VidaShield UV24 associe un purificateur d'air UV-C aux panneaux de plafonds Ultima^{MD} Health Zone Santé^{MC} ou School Zone Scolaire^{MC} Fine Fissured pour purifier l'air de la pièce et la rendre plus sûre. Le système comprend une lampe à ultraviolet blindée et une filtration qui neutralisent les agents pathogènes et réduisent le risque de transmission de virus dans l'air intérieur. Adapté aux textures de plafond familières pour créer un visuel net, le système 2 x 4 pi fonctionne en continu pour aspirer l'air dans une chambre dissimulée au-dessus du plafond, le traiter avec une technologie de purification de l'air UV-C brevetée et scientifiquement prouvée, et rediffuser l'air sain dans la pièce.

PRINCIPAUX ATTRIBUTS

- S'intègre parfaitement aux plafonds et aux finis des systèmes de suspension populaires d'Armstrong
- Améliore la qualité de l'air intérieur
- Le nettoyage continu de l'air 24 heures sur 24, sept jours sur sept réduit non seulement la propagation d'aérosols infectieux dans l'air, mais aussi ceux se déposant sur les surfaces
- Intègre la technologie brevetée et éprouvée VidaShield UV24
- La chambre UV-C autonome est dissimulée dans le faux plafond pour être utilisée en toute sécurité dans les espaces occupés
- Coordonné avec les plafonds Ultima Health Zone Santé AirAssureTM pour obtenir des espaces plus sains
- Neutralise 97 % des agents pathogènes dans les aérosols lors du premier passage d'air

- Peut traiter un volume d'air équivalent à une pièce de 8 x 10 x 10 pi quatre fois par heure et peut être un composant utile dans les protocoles de nettoyage des bâtiments
- Facile à installer, entretien minime
- Aucune intervention du personnel nécessaire pour faire fonctionner le système de purification UV-C
- Ventilateurs de circulation d'air ultra silencieux
- Garantie de 3 ans sur le système
- Économise de l'espace occupé par les appareils de purification d'air portatifs
- Parfait pour les rénovations dans les pièces existantes

APPLICATIONS TYPIQUES

- Soins de santé
- Éducation
- Bureaux

SÉLECTION VISUELLE

Numéro d'article	Description	Dimensions (en pouces)	Pièces/boîte
Système de purification d'air VidaShield UV24			
☐ BP51UHZUVC	Système VidaShield UV24 avec Ultima Health Zone Santé	48 x 24 x 6 po	1
☐ BP51SZFFUVC	Système VidaShield UV24 avec les panneaux School Zone Scolaire Fine Fissured	48 x 24 x 6 po	1

REMARQUE : Le système VidaShield UV24 d'Armstrong ne remplace pas les bonnes pratiques d'échange d'air du bâtiment ou les pratiques de nettoyage et de désinfection manuels. Localisez et positionnez la sortie d'air propre au centre des sorties d'air CVC pour obtenir un fonctionnement optimal.

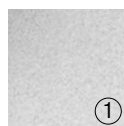
COULEUR



Blanc (WH)

Lorsque l'installation est effectuée avec un système de suspension Armstrong

OPTIONS DE PANNEAU DE PLAFOND



①



②

1. Ultima Health Zone Santé
2. School Zone Scolaire Fine Fissured

TechLine : 1 877 276-7876
www.armstrongplafonds.ca

ArmstrongTM
SOLUTIONS PLAFONDS

Système de purification d'air VIDASHIELD UV24^{MC}

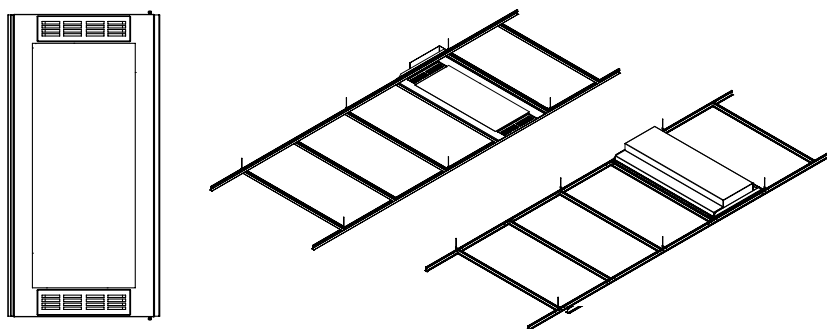
pour plafonds Ultima^{MD} Health Zone^{MC} Santé et
Fine Fissured^{MC} School Zone Scolaire^{MD}

Le système de purification d'air VidaShield UV24 d'Armstrong utilise une technologie et une filtration brevetées pour aspirer et traiter l'air lorsqu'il circule à travers une chambre UV étanche avec une lampe à ultraviolet qui neutralise les moisissures, les bactéries et les virus afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur.

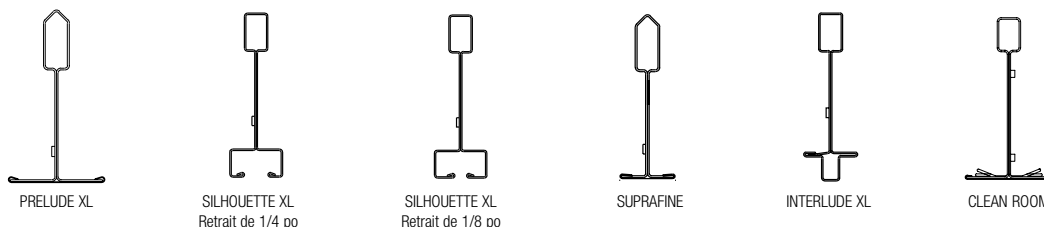


DESSINS DÉTAILLÉS

Système de purification d'air Armstrong VidaShield UV24 installé sur système de suspension Prelude^{MD} de 15/16 po.



SYSTÈMES DE SUSPENSION



PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Fabriqué par Medical Illumination International, Inc. (MI), 547 Library St, San Fernando, CA 91340.
Distribué par Armstrong World Industries

Données d'efficacité et de performance du système basées sur des essais, des qualifications et des études de MI et de sa gamme de produits VidaShield UV24.

Matériaux
Aluminium, acier

Intercalation au panneau de plafond
Fibre minérale

Numéro d'établissement EPA
94728-CA-1

TechLine : 1 877 276-7876
www.armstrongplafonds.ca

BPCS-6413F-1020

VidaShield UV24 est la propriété de Medical Illumination International, Inc. ; Toutes les autres marques de commerce utilisées dans les présentes sont la propriété de d'AWI Licensing LLC et/ou de ses sociétés affiliées © 2020 AWI Licensing LLC. Imprimé aux États-Unis d'Amérique.

Armstrong^{MD}
SOLUTIONS PLAFONDS



Ensemble bâtissons l'avenir

**La solution à OTTAWA, MONTRÉAL et QUÉBEC,
pour tous vos besoins en système intérieur**

GYPSE

ISOLANT

PORTES ET CADRES

**TUILES ET SUSPENSION
CGC**

OSSATURE MÉTALLIQUE

COMPOSÉ À JOINT

TRAPPES D'ACCÈS

OUTILLAGE SPÉCIALISÉ

CONTREPLAQUÉ

BARDEAUX

URÉTHANE GICLÉ

LAINE SOUFFLÉE

PRODUITS COUPE-FEU

4 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR

2800, boul. Ford
Châteauguay, Qc J6J 4Z2
t. (450) 691-7110 / f. (450) 691-1650

9550, boul. Ray-Lawson
Anjou, Qc H1J 1L3
t. (514) 356-6677 / f. (514) 356-0058
WWW.GPROULXINC.COM



1499, chemin Star Top
Gloucester, On K1B 3W5
t. (613) 749-3344
f. (613) 749-2364
WWW.GRATIENPROULX.COM



5275, boul. Wilfrid-Hamel
Québec, Qc G2E 5M7
t. (418) 871-4300
f. (418) 871-5201
WWW.ACOUSTIPLUS.COM



ACOUSTI-PLUS_{re}

Rapid Coat^{MD} Extra léger

Le composé CertainTeed Rapid Coat^{MD} extra léger est parmi les composés à joints les plus légers sur le marché. Il possède des propriétés de performance uniques, notamment un temps de séchage qui se distingue de celui des autres produits. Ce composé à joints est un produit de finition parfait offrant une ouvrabilité excellente, un retrait extrêmement faible et une grande facilité de ponçage.



Le panneau d'appui pour tuile GlasRoc^{MD}

Le panneau d'appui pour tuile GlasRoc[®] est un substrat supérieur pour tuiles pour les murs, les plafonds et les dessus de comptoir, spécialement conçu pour répondre à la demande des zones très humides. Les panneaux d'appui pour tuile GlasRoc sont généralement utilisés pour coller des tuiles de céramique dans les salles de bains, les enceintes de baignoire et cabines de douche, les cuisines, les buanderies et les salles de rangement. Ils peuvent aussi être utilisés comme murs d'appui pour les panneaux à façade stratifiée ou les baignoires et cabines de douche en fibre de verre pour offrir une résistance aux chocs, au feu et au bruit. Le panneau d'appui pour tuile GlasRoc est également offert en produit de Type X de 12,7 mm (1/2 po) et de 15,9 mm (5/8 po), avec une âme spécialement conçue pour une utilisation dans les applications nécessitant une plus grande résistance au feu.



CertainTeed
SAINT-GOBAIN



Le Groupe UP a vu le jour en 1972. Il réunit quatre entreprises oeuvrant globalement à la fabrication, la distribution et les services dans différents secteurs de la construction et des produits industriels, et principalement le secteur des produits métalliques et de suspension de plafond.

UP DISTRIBUTION



PROFIL

UP Distribution est membre du Groupe UP depuis 1976. Ses activités comprennent la distribution, la vente et la livraison des produits fabriqués par l'ensemble du groupe, ainsi que des tuiles acoustiques pour plafond Certaineed, des panneaux et produits de gypse, laine acoustique et thermique. UP distribue des profilés en acier destinés à la construction de systèmes intérieurs fabriqués par Métal UP ainsi que les treillis pour plafonds suspendus fabriqués par Plafonds UP.

PLAFONDS UP



PROFIL

Plafonds UP existe depuis 1986. Elle fabrique un système de suspension exclusif pour plafond, le système Suspension 2000. Ce système unique est malgré tout compatible avec la plupart des systèmes concurrents sur le marché. Plafonds UP sont certifiés ISO 9001 : 2008.

En matière de tests de feu, nos produits répondent aux normes ASTM-E119-83, CAN4-S101-M82 et NFPA 251-1985.

MÉTAL UP



PROFIL

Notre entreprise, **Métal UP**, a été fondée en 1982 et vous offre donc plus de 35 ans d'expertise. La compagnie fabrique les colombages et lisses de différents calibres, ainsi que les divers profilés métalliques destinés au marché de la construction au Québec.

SIÈGE SOCIAL

3745, rue Pascal-Gagnon, Terrebonne (Québec) J6X 4J3

Téléphone : 450 477-1122 / 1 866 311-1122 • Télécopieur : 450 477-6034

Courrier électronique : mcharest@upd.ca

ENVISIVENT

La Circulation d'Air Ré-Envisagée!

Envisivent est un évent de retour d'air encastré dans le ciment à joint qui se fonde parfaitement dans les murs et les plafonds pour une esthétique contemporaine.

Conçu pour être installé durant la phase du gypse en quelques étapes faciles - finir, sabler et peindre - et votre couvercle de retour d'air fait maintenant parti de votre mur. Une alternative élégante aux grilles métalliques volumineuses qui dépassent du mur.

Distribué par Wallboard Trim & Tool



Permanent

Amovible



Mirka LEROS

SYSTÈME COMPLET DE SABLAGE DE MUR ET DE PLAFOND

-  Abranet® Abrasives
-  + Mirka® LEROS MIW95020BAUS
-  + Tuyau d'aspirateur MVHA-5 (18e)
-  + Extracteur de poussière DE-1230-PC

= PAS DE POUSSIÈRE



Distribué par:
Wallboard Trim & Tool
800.590.5799
wallboardtrim.com



 **LA FINITION COMME UN PRO**

DES COINS PARFAITS À CHAQUE FOIS

Les coins intérieurs pour cloisons sèches **3WAY** réduisent les heures de travail et les compétences nécessaires pour faire la finition des coins. Les Coins **3WAY** s'ajustent à la charpente, couvrent les feuilles cassées et les espaces.

Distribué par **WALLBOARD TRIM & TOOL**
www.wallboardtrim.com

WALLBOARD
TRIM & TOOL

Distribué par Wallboard Trim & Tool

L▲**FERTÉ**

DIVISION **QUINC**▲**ILLERIE**
STE-HÉLÈNE

Fier membre de l'APESIQ



**Matériaux et outillages pour
spécialistes en système intérieur**

**1400 Boulevard La Fayette, Longueuil, QC J4K 3B4
(450) 674-0923 | www.quincstehelene.com**



T4IF NOUVEAU!

OUTIL D'ISOLATION AU GAZ ENTièrement AUTOMATIQUE

Installe les isolations
rigides et semi-rigides sur
du béton, des blocs creux
et des montants en acier



Polystyrène
extrudé



Polystyrène
expansé



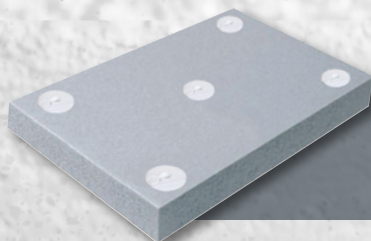
Polyester



Laine minérale/
fibre de verre



Mousse de
polyuréthane et
polyisocyanurate



MÉTHODE D'INSTALLATION EN 2 ÉTAPES

1. Placez 5 attaches : 1 dans chaque coin et 1 au milieu
2. Fixez l'isolation à l'aide de l'outil T4IF

4 fois plus rapide que la méthode traditionnelle d'installation avec broches

RA27 NOUVEAU!

OUTIL ACTIONNÉ PAR POUDRE ENTièrement AUTOMATIQUE



ITW Construction Products Canada
120 Travail Road, Markham, ON L3S 3J1

SUIVEZ-NOUS @

@itwconstructionca
www.ramset.ca

BAILEY[®]

PRODUITS MÉTALLIQUES LIMITÉE

Fournisseur de solutions
de construction novatrices
depuis plus de 68 ans :

- ACOUSTIQUE
- STRUCTURE
- FINITION
INTÉRIEURE



LA FORCE INTÉRIEURE





Part of the ROCKWOOL Group

Rockfon® Education Standard

0.70
NRC

Caractéristiques et avantages

- Surface blanche lisse d'esthétique moderne
- Solution économique offrant une bonne absorption acoustique (NRC = 0.70)
- Résistance au feu élevée
- Panneau léger, facile à porter et à installer
- Disponible avec bordure carrée et téguilaire

Applications

- Tuile tout usage pour zones d'apprentissage



Les tuiles acoustiques Rockfon sont manufacturées avec la technologie de pointe de la laine de roche. Toutes les tuiles offrent :



Absorption
acoustique
supérieure



Résistance
au feu élevée



Résistance à la
moisissure et
à l'affaissement



Esthétique
moderne, surfaces
sans perforation



Une bonne acoustique dans les écoles peut avoir un impact qui change une vie. Le choix du plafond fait une grande différence pour les occupants de tous âges.

Chez Rockfon, nous contribuons à élever la barre au niveau de l'éducation grâce à notre gamme de tuiles à plafond Éducation conçue spécifiquement pour améliorer les environnements d'apprentissage.

Éducation Premium CRB .90 | **Éducation Plus** CRB .80
Éducation Standard CRB .70



Haute performance acoustique



Résistance au feu élevée (Classe A)



Faible émission de COV



Résistance à la moisissure et à l'affaissement

Membre du groupe ROCKWOOL



En savoir plus sur rockfon.com



MG

CONSTRUCTION

SYSTÈMES INTÉRIEURS



SERVICE - ÉQUIPE - EFFICACITÉ



QUÉBEC - MONTRÉAL - GATINEAU - OTTAWA

MGCONSTRUCTION.CA

Membres de l'APESIQ

L'APESIQ regroupe six catégories de membres parmi les entreprises et les entrepreneurs qui œuvrent dans la production, la commercialisation, la distribution et la pose de systèmes intérieurs au Québec.

L'APESIQ regroupe 6 catégories de membres :

■ **Entrepreneurs en pose de systèmes intérieurs**

Entrepreneurs spécialisés en pose de systèmes intérieurs

Page **49**

■ **Applicateurs et tireurs de joints**

Entrepreneurs œuvrant dans l'application de produits et dans le tirage de joints

Page **52**

■ **Fournisseurs majeurs**

Fournisseurs et représentants d'une gamme complète de produits utilisés par les membres entrepreneurs

Page **52**

■ **Fournisseurs spécialisés**

Fournisseurs et représentants de produits spécialisés utilisés par les membres entrepreneurs

Page **53**

■ **Professionnels affiliés**

Professionnels dans l'offre de services spécialisés aux membres : avocats, assureurs, architectes, ingénieurs, comptables, etc.

Page **53**

■ **Manufacturiers**

Producteurs et manufacturiers de produits de systèmes intérieurs

Page **54**

Devenir membre de l'APESIQ?

En devenant membre, vous vous assurez que vos intérêts professionnels et ceux de l'industrie des systèmes intérieurs soient défendus et promus auprès des principaux organismes et intervenants de l'industrie de la construction.

Vous avez de plus accès à une gamme de services et des activités de réseautage destinés à vous soutenir dans vos opérations quotidiennes et le développement d'opportunités d'affaires.

Pour devenir membre de l'APESIQ, [cliquer ici](#).

Entrepreneurs en pose de systèmes intérieurs

A.C.W. Construction inc.

Annick Sénécal Beauchamp
47, 24^e Avenue
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
(Québec) J0N 1P0
514-691-0968
acw_construction@hotmail.com

Acoustique de l'Estrée (2006) inc.

Simon Dostie
165, rue Viger, Stoke (Québec) J0B 3B0
819-791-5223
acoustiquedelestrie2006@videotron.ca
www.optilog.com/acoustiquedelestrie2006

Acoustique J.F.P /

9131-2207 Québec inc.

Jean-François Perron
156, rue Lescaubeault, bur. 101
Saint-Alexis (Québec) J0K 1T0
450-831-2611
jf@gypse.ca
www.gypse.ca

BMNJ Systèmes Intérieurs

Hugo Lusignan
5000, rue Bernard-Lefebvre
Laval (Québec) H7C 0A5
450-665-1335
h Lusignan@bernardmnj.com
www.bernardmnj.com

Cobex Construction Inc.

Joël Lebeux
514-653-7222
info@cobexconstruction.com

Construct «Or» inc.

Pascal Ferland
1197, Montée Masson
Laval (Québec) H7E 4P2
450-665-7332
pferland@constructorinc.ca

Construction Benoit Gélinas inc.

Benoit Gélinas
729, route 137 sud
Sainte-Cécile-de-Milton
(Québec) J0E 2C0
514-267-0818
constructionbenoitgelinas@hotmail.com

Construction Cloison Expert inc.

Jean-Dominic Lemay
1547, rue Principale, Porte 1
St-Michel (Québec) J0L 2J0
514-515-3131
constructioncloisonexpert@hotmail.com

Construction Delaumar inc.

Laurent Bélisle
604, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C9
450-969-1272
info@delaumar.com
www.delaumar.com

Construction Des Rivages

Jean-Philippe Deschênes
945, rue André-Gérin-Lajoie
Lévis (Québec) G6Z 2J7
418-930-1590
jp.deschenes@desrivages.ca
www.desrivages.ca

Construction FTH

André Fortin
514, ch. de la Grande-Côte
Saint-Eustache
(Québec) J7P 1K6
450-491-0944
direction@constructionfth.com
www.constructionfth.com

Construction J2Z Inc.

Nicolas Doucet
1079, rue Neveu
L'Assomption
(Québec) J5W 2K2
514-781-2099
constructionj2z@hotmail.fr

Construction Lanaco

Francis Lavallée
1445, Charles-Le Moine
Chambly (Québec) J3L 2K1
514-919-4572
francis@constructionlanaco.ca
www.constructionlanaco.ca

Construction M.G.P. Inc.

Charles Fortin
140, route 271 Sud
St-Ephrem (Québec) G0M 1R0
418-484-5740
charlesfortin@constructionmgrp.com
www.constructionmgrp.com/

Construction MKL

Maxime Lachance
1008, rue du Marécage
Saint-Jérôme (Québec) J5L 0G2
514-377-6955
info@constructionmkl.com
www.constructionmkl.com

Construction N.C.L. /

2313-3606 Québec inc.

Benito Jr Mariano
2251, rue Jean-Talon Est
Montréal (Québec) H2E 1V6
514-325-0966
info@constructionncl.ca
www.constructionncl.ca

Construction Pascal Lanoue inc.

Pascal Lanoue
8020, boul. Métropolitain Est
Anjou (Québec) H1K 1A1
514-493-1054
pascal@constructionpascallanoue.ca
www.constructionpascallanoue.com

Construction SRS

Stéphane Richard
295, rue des Hérons
St-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J2W 0A5
450-907-1766
stephrichard10@hotmail.com

Construction T.J.L. inc.

Jessy Labbé
1087, rue des Forges
Terrebonne (Québec) J6Y 0J9
450-621-8686
info@constructiontjl.com



Entrepreneurs en pose de systèmes intérieurs [suite]

Constructions Disca inc. (Les)

Salvatore Di Stefano
10837, avenue Moisan
Montréal-Nord
(Québec) H1G 4N6
514-360-6604

salvatore@disca.ca
www.disca.ca

Constructions Duroy inc.

Frédéric Dupont
358, St-Alphonse Sud
Thetford Mines
(Québec) G6G 3V8
1-866-285-8707

fred@constructionsduroy.com

Constructions Vi-Max inc.

Vincent Bolduc
77, rue Rouvière
Saint-Constant
(Québec) J5A 0J6
418-225-1293

constructionsvimax@gmail.com

Daharpro Construction inc.

Daniel Plante
1425, rue Thomas-Powers
Lévis (Québec) G7A 0R1
418-836-3554

daniel@daharpro.com
www.daharpro.com

DC Acoustique / 9127-6006 Québec inc.

Alain Doman
62, rue Willowdale
Sherbrooke (Québec) J1M 0B6
819-578-1131

info@dcacoustique.ca
www.dcacoustique.ca

Entreprises Éric Dostie inc. (Les)

Éric Dostie
565, rue Joseph-Louis-Mathieu
Sherbrooke (Québec) J1R 0X3
819-564-8766

edostie@eedinc.ca

Entreprises M.A.R.S.O. inc. (Les)

René Roy
2821, chemin St-Philippe
Mascouche (Québec) J7K 3C3
514-910-6260

entmarso@hotmail.com

Experts Acoustique 2007 inc.

Patrick Bernard
1002, rue Deschailons
Sherbrooke (Québec) J1G 1X7
819-562-8667

pat@expertsacoustique.com
www.expertsacoustique.com

G2 Acoustique inc.

Simon Grondin
261, rang du Ruisseau Nord
Saint-Marc-sur-Richelieu
(Québec) J0I 2E0
514-442-7124

simongrondin@g2acoustique.com
www.g2acoustique.com

Gaudet & Laurin inc.

Martin Laurin
56, Jules-Verne
Repentigny (Québec) J5Y 4A2
450-581-3635

info@gaudetlaurin.ca

Gestion de projets D.L. inc.

Dany Lachance
404, rue Marc-André
Saint-Colomban
(Québec) J5K 2A2
450-592-1170

info@gestiondeprojetsdl.com
www.gestiondeprojetsdl.com

Gestion TFC inc.

Franky Champagne
692, Brien
Mascouche (Québec) J7K 2X3
438-397-1712

gestiontfc@hotmail.com

Go Gypse inc.

Alexandre Bibeau
310, des Cèdres
St-Calixte (Québec) J0K 1Z0
514-655-5259

gogypse@outlook.com

Grondin Acoustique inc.

Philippe Grondin
414, avenue Saint-Augustin
Breakeyville (Québec) G0S 1E1
418-832-4722

philippe.grondin@grondinacoustique.com
www.grondinacoustique.com

Groupe CAC Construction inc.

Christian Alexandre
3225, av. Francis-Hughes, bur. 200
Laval (Québec) H7L 5A5
514-983-7200

christian@cacconstruction.com
www.cacconstruction.com

Groupe Piché Construction (2005) inc.

Yourik Piché
99, 12e Rue, bur. 204
Ferme-Neuve (Québec) J0W 1C0
819-587-3193

yopiche@groupepiche.ca
www.groupepiche.ca

Groupe Surmesure

Pascal Plante
2308, boulevard Industriel
Chambly (Québec) J3L 4V2
514-424-3934

pascal@groupesurmesure.ca
www.groupesurmesure.ca

Groupe Tango Construction

Adele Carciere
6545, boul. Henri-Bourassa Ouest
St-Laurent (Québec) H4R 1C8
514-955-1700

adele@groupetango.com
www.groupetango.com



Entrepreneurs en pose de systèmes intérieurs [suite]

Humaco Acoustique inc.

Francis Roy

966, chemin Olivier, bur. 100
Saint-Nicolas (Québec) G7A 2N1
418-836-5038

froy@groupehumaco.com
www.groupehumaco.com

Le Roy Constructeur / 9257-6198 Québec inc.

Pascal Roy

3, chemin Picard
Adstock (Québec) G0N 1S0
418-333-5788

pascal@equipeleroy.ca
www.equipeleroy.ca

Marois et Fils / 9043-4762 Québec inc.

Mario Marois

1860, Marie-Victorin
Saint-Bruno (Québec) J3V 6B9
450-441-5653

info@maroisetfils.com
www.maroisetfils.com

MC Acoustique inc.

Martin Caouette

1188, rue Principale
Saint-Albert (Québec) J0A 1E0
819-353-1464

info@mcacoustique.com
www.mcacoustique.com

MG Construction

Frédéric Gauthier

71, chemin du Tremblay
Boucherville (Québec) J4B 7L6
450-651-5518

fgauthier@mgconstruction.ca
www.mgconstruction.ca

MG Construction

Mike Rodrigue

69, rue Jean-Proulx, bur. 201
Gatineau (Québec) J8Z 1W2
819-230-4595

mrodrigue@mgconstruction.ca
www.mgconstruction.ca

MG Construction

Jean-Philippe Hamel

2250, rue Léon-Hamel
Québec (Québec) G1N 4L2
418-687-3824

jphamel@mgconstruction.ca
www.mgconstruction.ca

MR2 Construction inc.

Pascal Rodrigue

6, 46e avenue
Bois-des-Filion
(Québec) J6Z 2M5
450-818-5270

info@mr2construction.com

Plafonds et Partitions L.L. inc.

Luc Lamonde

1219 B, Principale
Sainte-Julie (Québec) J3E 0C3
450-986-5454

llamonde@ppll.ca

S.R. Construction inc.

Serge Plante

1032, des Fabricants
Terrebonne
(Québec) J6Y 2A6
450-964-2154

info@srconstruction.ca
www.srconstruction.ca

STC Acoustique 2015

Steve Champagne

175, Louis-Hébert, bur. E
Mascouche (Québec) J7K 0R5
450-474-3214

steve.champagne@stcacoustique.ca
www.stcacoustique.ca

Systèmes Intérieurs

B. Lehoux inc.

Lucie Descôteaux
930, rue Foucault
Saint-Charles-de-Drummond
(Québec) J2C 1B1
819-477-8401

sysintlehoux@cgocable.ca

Systèmes Intérieurs B.G.R.G. inc.

Benoît Gariépy

1030, rue des Tournesols
Laval (Québec) H7Y 2C1
450-969-3383

bengariépy@videotron.ca

Systèmes Intérieurs D.T.

Dominic Tourangeau

47, rue des Méandres
Saint-Roch-de-L'Achigan
(Québec) J0K 3H0
450-588-3584

tourangeaud@videotron.ca
www.systemesinterieursdt.com

Systèmes intérieurs Sagami inc.

Sébastien Poirier

53, rue des Méandres
Saint-Roch-de-L'Achigan
(Québec) J0K 3H0
514-977-6813

systemesinterieurssagami@videotron.ca

Systèmes Intérieurs SM / 9351-3596 Québec inc.

Martin Béland

7853, avenue de Nantilly
Anjou (Québec) H1K 3K8
514-929-7807

martinbeland65@videotron.ca

Systèmes Intérieurs Steel

Karène Desgagné

671, rue De Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Québec) J5L 1Z6
450-304-0950

karene@sisteel.ca

Systèmes Intérieurs Ultime inc.

Marc Grondin

105, rue Donat-Coriveau
Beloeil (Québec) J3G 0C6
514-444-5173

systemesinterieursultime@gmail.com



Applicateurs et tireurs de joints

Calfeutrage Prospect inc.

Yvan Boisvert
1228, chemin Du Rivage
Saint-Antoine-sur-Richelieu
(Québec) J0L 1R0
514-826-9985

soumission@calfeutrageprospect.com
www.calfeutrageprospect.com

Systèmes Intérieurs Grand Canyon / 9128-5718 Québec inc.

Richère Foisy
10305, rue Grande-Allée
Montréal (Québec) H3L 2M4
514-388-0566

grandcanyon@hotmail.ca

Fournisseurs majeurs

Acousti-Plus inc.

Denis Rondeau
5275, boul. Hamel, bur. 180
Québec (Québec) G2E 5M7
418-871-4300

denis.rondeau@acousti-plus.com
www.acoustiplus.com

Distribution Ste Foy Ltée

Martin Blain
685, boulevard Newton
Québec (Duburger)
(Québec) G1P 4C4
418-871-8133

mblain@dsfitee.com
www.groupebeauchesne.com

Edouard Beauchesne (1985) inc.

Michel Courchesne
3211, boulevard de l'Industrie
St-Mathieu-de-Beloeil
(Québec) J3G 4S5
450-464-6856

mcourchesne@groupebeauchesne.com
www.groupebeauchesne.com

G. Proulx inc.

Normand Proulx
2800, boulevard Ford
Châteauguay (Québec) J6Z 4Z2
450-691-7110

normand@gproulxinc.com
www.gproulxinc.com

Groupe UP inc.

Audrey Lavoie
3745, rue Pascal-Gagnon
Terrebonne (Québec) J6X 4J3
450-477-1122

alavoie@upd.ca
www.groupeup.ca

Lefebvre & Benoit s.e.c.

Denis Fortier
4500, rue Bernard-Lefebvre
Laval (Québec) H7C 0A5
514-381-7456

dfortier@lefebvrebenoit.com
www.lefebvrebenoit.com

Manugypse Boucherville inc.

Serge Plante
1289, rue Newton
Boucherville (Québec) J4B 5H2
450-655-5100

serge.plante@manugypse.com
www.manugypse.com

Manugypse inc.

Steve Rancourt
5385, rue Rideau
Québec (Québec) G2E 5V9
418-871-8088

steve.rancourt@manugypse.com
www.manugypse.com

Matériaux D.L.

Patrick Villeneuve
760, rue de Vernon
Gatineau (Québec) J9J 3K5
819-770-9974

pvilleneuve@matdl.com
www.materiauxdl.com

Unigypse

Martin Dupré
1400, Boul. LaFayette
Longueuil (Québec) J4K 3B4
450-674-0923

martin.dupre@unigypse.com
www.unigypse.com



Fournisseurs spécialisés

Arcopel Acoustique Ltée

Marc-André Cormier
11201, rue Mirabeau
Anjou (Québec) H1J 2S2
1-888-272-6735

marcandre.cormier@arcopel.com
<http://arcopel.com/fr/home-fr/>

Hilti (Canada) Corporation

André Langlois
1990, rue Cyrille-Duquet
Québec (Québec) G1N 4K8
581-397-9059

andre.langlois@hilti.com
www.hilti.ca

Hilti (Canada) Corporation

Ramy Younes
3485, boulevard Industriel
Laval (Québec) H7L 4S3
581-996-9017

ramy.younes@hilti.com
www.hilti.ca

ITW Construction Products /**Ramset**

Amir Salimi
120, Travail Road
Marham (Ontario) L3S 3J1
514-261-5443

asalimi@itwconstruction.ca
www.itwconstruction.ca

Mechasys /**9373-6817 Québec inc.**

Christophe Roy
9200, avenue du Parc
Montréal (Québec) H2N 1Z4
514-533-0461

christophe.roy@mechasys.ca
www.mechasys.ca

Nadeau Isolation

Louis Dubois
5085, rue Rideau
Québec (Québec) G2E 5H9
418-872-0000

ldubois@nadeauisolation.com
www.nadeauisolation.com/quebec

PortéCadres Demers inc.

Jeannot Fortin
8, rue Létourneau
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J2W 1B3
450-895-2067

jfortin@portecadresdemers.com
www.portecadresdemers.com

Poulin Équipement

François Poulin
551, Route 108
Beauceville (Québec) G5X 3A7
418-774-4661

poulinequipement@sogetel.net
www.poulinequipement.com

Solutions Acoustiques 2012

Denis De Oliveira
338, rue St-Antoine Est, bur. 201
Montréal (Québec) H2Y 1A3
514-954-1412

ddo@solutionsacoustiques.com
www.solutionsacoustiques.com

Professionnels affiliés

Beauvais Truchon et Associés

Me Reynald Poulin
79, boul. René-Lévesque Ouest,
bureau 200, C.P. 1000,
Succursale Haute-Ville
Québec (Québec) G1R 4T4
418-692-4180

rpoulin@avbt.com
www.beauvaistruchon.com

Consultants Albru inc.

Alain Brulotte
1810, rue De Lussac
Laval (Québec) H7M 6L5
450-629-1076

abrulotte@equipeta.ca
www.equipeta.ca

Ekitas Avocats et Fiscalistes

Me Pascal Thibodeau
2990, av. Pierre-Péladeau,
bureau 410
Laval (Québec) H7T 3B3
450-973-3883

pthibodeau@ekitas.com
www.ekitas.com

Jolicoeur Savard Assurance Inc.

Daniel Forget
1921, boul. Curé-Labelle
bureau 200
Laval (Québec) H7T 1L4
514-384-1460

dforget@jsassurance.ca
www.jsassurance.ca



Manufacturiers

CertainTeed Gypsum Canada

Michel Huet

700, 1^{ère} Avenue, C.P. 269
Sainte-Catherine (Québec) J5C 1C5
514-898-1244

michel.huet@saint-gobain.com
www.saint-gobain.com

CertainTeed Gypsum Canada

Julie Pinel

532, rue de la Champagne
Lévis (Québec) G6C 1S8
418-254-0484

julie.pinel@saint-gobain.com
www.saint-gobain.com

CGC

Max Martin

7200, Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1M 3M2
514-356-3900

mmartin@usg.com
www.usg.com/content/usgcom/en.html

Compagnie 3M Canada

Marc Simard

7290, rue Frédérick-Banting
Ville Saint-Laurent
Québec) H4T 1Z2
514-799-3833

simardmarc@hotmail.ca
www.3mcanada.ca/3M/fr_CA/company-ca/

Henry Canada inc.

Christian Bernard

10, avenue Saint-Pierre
Lachine (Québec) H8R 1N7
514-214-1683

cbernard@henry.com
www.cafr.henry.com

Imperial Building Products

Olivier Mongeau

4500, Bernard-Lefebvre
Laval (Québec) H7C 0A5
1-855-728-4500

omongeau@fusionbp.com
www.fusionbp.com

Industries Mondiales

Armstrong du Canada Ltée (Les)

Fabian Roberge

1538, Giguère
Contrecoeur (Québec) J0L 1C0
514-240-2797

froberge@armstrongceilings.com
www.armstrongceilings.com

Industries Mondiales

Armstrong du Canada Ltée (Les)

Jean-François Perron

9200, rue de la Sarre
Lévis (Québec) G6Y 0L2
418-951-8199

jperron@armstrongceilings.com
www.armstrongceilings.com

MSL

Andria Girolami

161, rue St-Paul, C.P. 38
Louiseville (Québec) J5V 2L6
819-228-2789

agirolami@mslfibre.com
www.mslfibre.com

Owens Corning Canada LP

Éric McKenna

3450, McNicoll Avenue
Scarborough (Ontario) M1V 1Z5
1-800-419-0741

eric.mckenna@owenscorning.com
www.owenscorning.com

Owens Corning Canada LP

Eric Bertrand

3450, McNicoll Avenue
Scarborough (Ontario) M1V 1Z5
1-800-311-1904

eric.bertrand@owenscorning.com
www.owenscorning.com/

Produits Métalliques

Bailey Ltée (Les)

Sergio Di Fruscia

525, Avenue Edward VII
Dorval (Québec) H9P 1E7
514-735-3455

sergio.difruscia@bmp-group.com
www.bmp-group.com

Rockfon LLC

Isabelle Champagne

8024, Esquesing Line
Milton (Ontario) L9T 6W3
647-269-8580

isabelle.champagne@rockfon.com
www.rockfon.com

Rockwool inc.

Andrée Coursol

8024, Esquesing Line
Milton (Ontario) L9T 6W3
514-606-7597

andree.coursol@rockwool.com
www.rockwool.com

Soprema

Dominic Rhéaume

375, rue Lachance
Québec (Québec) G1P 2H3
418-681-8788

drheaume@soprema.ca
www.soprema.ca

Soprema

Randy Lemay

1295, rue Newton, bur. 200
Boucherville (Québec) J4B 5H2
450-655-6676

rlemay@soprema.ca
www.soprema.ca

Soprema

Daniel Houle

1688, Jean-Berchmans-Michaud
Drummondville (Québec) J2C 8E9
1-800-361-1386

dhoule@soprema.ca
www.soprema.ca

STI Coupe-Feu

Jean-François Turgeon

2683, Sandmere
Saint-Lazare (Québec) J7T 2J2
514-242-9900

jfturgeon@stifirestop.com
www.stifirestop.com



Manufacturiers

Unifix inc.

Jean-Pierre Fontaine

35, rue Unifix

Bromont

(Québec) J2L 1N5

450-534-0955 | 1-800-461-0955

jefontaine@nationalgypsum.com

www.nationalgypsum.com

Unifix inc.

Michel Paquette

35, rue Unifix

Bromont

(Québec) J2L 1N5

450-534-0955 | 1-800-461-0955

michelpaq@nationalgypsum.com

www.nationalgypsum.com

Wallboard Trim & Tools

Nico Dupuis

100, Granton Drive, unit 2

Richmond Hill

(Ontario) L4B 1H7

514-214-6171

nico@wallboardtrim.com

www.wallboardtrim.com

Club Med
Québec | Charlevoix

À partir de
245\$*
/nuit /adulte

Vacances de
ski tout inclus
au Club Med
Québec Charlevoix

VACANCES EN FAMILLE (7 nuits)

		Club Med QUÉBEC CHARLEVOIX	Séjour de ski composé seul MONT TREMBLANT, QC
Hébergement		✓	1 729 \$
Repas		✓	1 960 \$
Brevages et boissons alcoolisées		✓	322 \$
Billets de remontées		✓ pour 6 jours	1 555 \$
Cours de ski ou planche à neige		✓ pour 5 jours	3 380 \$
Pourboires et taxes		✓	300 \$
Activités hors-ski		✓	-
Clubs enfants		✓	623 \$
		5 758\$**	9 869\$***
		Économies de 4 111 \$ pour une famille de 4 pour des vacances d'une semaine au Club Med	

Réservations

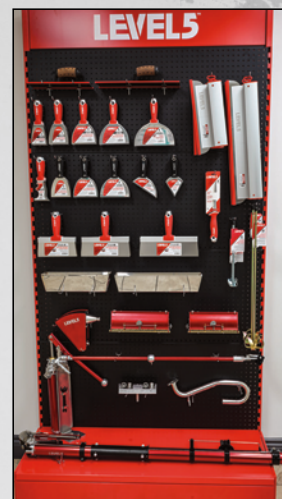
cavoyage.ca ou au 450 227-7207
202-230, rue Principale, St-Sauveur (QC) J0R 1R0

Contact Amérique
Voyage

*Le prix en exemple est basé sur un séjour en occupation double dans une chambre Supérieure au Club Med Québec Charlevoix, Canada entre le 2 et le 5 avril 2022. Les réductions pour d'autres dates, catégories de chambres peuvent varier. Des restrictions de dates s'appliquent. N'inclut pas les vols. L'offre requiert un séjour minimum de 2 nuits. Offre valide pour des nouvelles réservations seulement. Doit être réservé avant le 18 janvier 2022. L'offre dépend d'un contrôle de remplissage et le prix peut varier à tout moment. **Le prix en exemple est basé sur un séjour en occupation quadruple dans une chambre supérieure famille pour une famille de 4 (enfants de 4 et 9 ans) séjournant du 3 au 10 avril 2022 au Club Med Québec Charlevoix. Les prix pour d'autres dates, catégories de chambres peuvent varier. Recherche effectuée le 23 août 2021 ***Les prix indiqués en exemple sont pour une famille de 4 (enfants de 4 et 9 ans) séjournant à Mont-Tremblant du 3 au 10 avril 2022. Recherche effectuée le 23 août 2021. Prix hébergement issu de https://www.tremblant.ca/plan/hotels-condos/homewood-suites-by-hilton. Repas : 80\$/jour/adulte. Boissons : 14\$/jour/adulte. Remontées mécaniques : https://reservations.tremblant.ca/ecommerce/shop/calendar/2624850/en-US/?productcategoryid=117&startMonth=11&_ga=2.19470968.1799785206.1629289050-413977638.1629289050&_gl=1*1tyt3e*_ga*NDZ0Tc3NM4LjE2MjkyODkwNTA.*_ga_b1YVPNS6M6*MTYyOTI4O-TA00S-4xLjEuMTYyOTI4OTU2My4wITinerary. Cours : https://www.tremblant.ca/plan/lessons/tremblant-snow-school/adult-group-lessons. Club enfant : https://www.tremblant.ca/things-to-do/activities/kidz-club-daycare#tab=pricing

LEVEL5®

**Bienvenue
dans la
ZONE ROUGE
CANADA**



L'avantage LEVEL5

- Service à la clientèle inégalé et une garantie de pointe
- Innovation et amélioration des produits qui améliorent les performances et la fiabilité des outils
- Support de merchandising local adapté aux besoins de votre entreprise.

WALLBOARD
TRIM & TOOL

Distribué par Wallboard Trim & Tool

1-800-590-5799

www.wallboardtrim.com

Merci à tous nos annonceurs!

Acoustique JFP	12
Arcopel	17
Armstrong	4
Bailey Produits Métalliques	44
BMNJ	21
BSDQ	23
CertainTeed	25
CGC	28
Contact Amérique Voyage	55
Ekitas Avocats et Fiscalistes	32
Groupe Beauchesne	35
Groupe Proulx	38
Groupe Tango Construction	33
Groupe UP	40
Hilti	59
ITW Construction/Ramset	9
Jolicoeur Savard Assurance	8
Laferté	42
Lefebvre et Benoît	14
LDMA	16
Manugypse	58
MG Construction	47
Rockfon	46
Rockwool	24
STC Acoustique	46
WallBoard Trim & Tool	56



UNE COMPAGNIE QUI A DE LA GUEULE.



MANUGYPSE



QUÉBEC - BOUCHERVILLE - ...

manugypse.com

NURON

VOTRE TOUTE NOUVELLE PLATEFORME SANS FIL 22 VOLTS



Une plateforme unique pour tous vos travaux

Alimentez une vaste sélection d'outils électriques sur la plateforme sans fil de 22 V Nuron, compatible avec les perceuses aux marteaux de démolition.



Plus de travail par charge

Obtenez plus de temps de fonctionnement pour vos outils électriques sans fil sur une plateforme de 22 V qui peut fournir plus de puissance que les outils de 36 V, à cordon ou au gaz.



Localisez vos outils

Les diagnostics de batterie intégrés vous avertissent de l'état de santé de la batterie tandis que les services basés sur les données simplifient la gestion de l'outillage.



Protégez vos équipes

Les solutions de sécurité vont des systèmes de contrôle de la poussière aux technologies intégrées qui aident à réduire le risque de rebond de la meuleuse angulaire.



CAPACITÉ DE DIAGNOSTIQUE INTÉGRÉE



- Soyez alerté lorsque les outils ont besoin d'être entretenus
- Alertes de maintenance pour vous aider à garder vos outils en état de marche

ÉTAT DE SANTÉ DE LA BATTERIE



- Évaluez rapidement les niveaux de charge
- Analyse automatique de l'état de la batterie et service de remplacement

INFORMATIONS SUR L'UTILISATION DES OUTILS



- Emplacement de la dernière de charge
- Sachez qui utilise les outils et où
- Identifiez et localisez les outils inutilisés, sous-utilisés et accumulés

